

L'ÉCHO DE ST-FRANÇOIS

Journal Communautaire de Saint-François

Vol. 6 n° 1

Spécial Noël

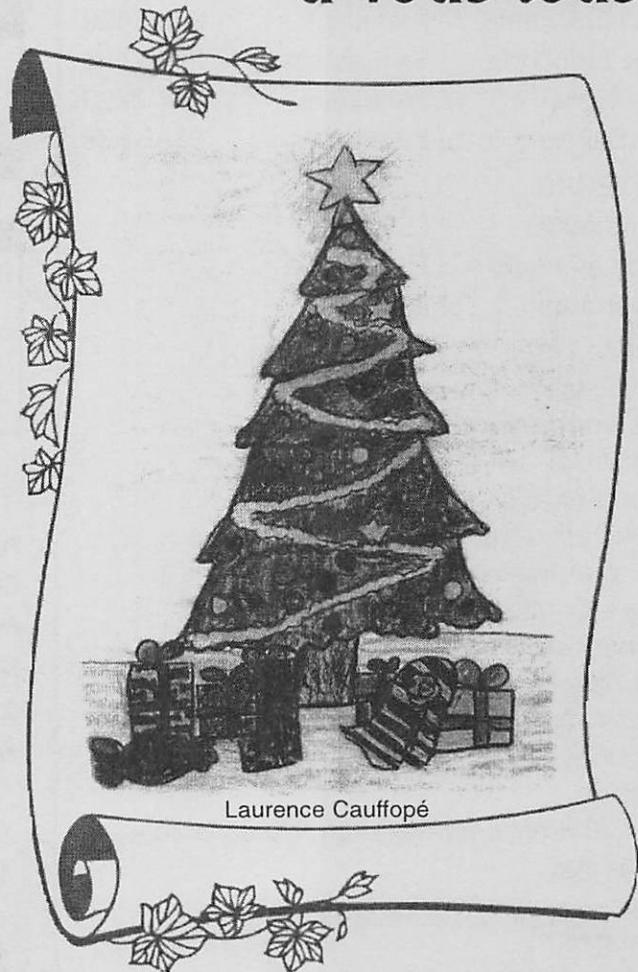
Des écoliers de
La Francolière vous écrivent et vous
dessinent leur Noël
p. 18 à 21

SOMMAIRE

<i>Les Rayons de Soleil</i>	3
<i>La capitation en 1998</i>	3
<i>Élections municipales</i>	5
<i>La fête de l'Halloween</i>	6
<i>Le temps des réjouissances</i>	7
<i>Bibliothèque du Rocher</i>	8
<i>Hommage aux bénévoles</i>	12
<i>Chronique pastorale</i>	15
<i>L'histoire de Catherine et de Jean</i> ..	16
<i>Piscine municipale</i>	17
<i>Les loisirs</i>	22-24
<i>L'Écho municipal</i>	27-42

JOYEUX NOËL

à vous tous !



Laurence Cauffopé

Décembre

1998



C.P. 321
 Saint-François (Québec) — GOR 3A0
 Tél. et fax: 418-259-2177

courrier électronique: echosf@bigfoot.com

V E U I L L E Z N O T E R

Exceptionnellement en raison du congé de Noël, la date de remise des articles, des publicités et des petites annonces est

le mercredi 9 décembre.

ADMINISTRATEURS

Raynald Laflamme	Président	259-2659
Lorraine Lamonde	Vice-présidente	259-2433
Andrée Viens	Trésorière	884-3223
Valérie Savoie	Secrétaire	259-7536

DIRECTEURS

Réjean Cloutier	259-2567
Conrad Lamonde	259-7295
Gary Gendron	259-7498

Publicité

Réjean Cloutier

Petites annonces

Andrée Viens

Maquette et mise en page

Raynald Laflamme, Gary Gendron

Image, première page

Laurence Cauffopé

Traitement de l'information textuelle

Valérie Savoie

Natacha Couture

Louise Bonneau

Correction

Peggy Gendron, Lory Gendron, Caroline Jean

Assemblage

Lorraine Lamonde, chef d'équipe

Abonnement

Conrad Lamonde

Impression

Imprimerie St-Raphaël

Journal réalisé
 bénévolement
 communautaire

Les lettres ou articles doivent être dûment signés par leur auteur.

Le journal n'assume aucune responsabilité quant aux idées émises dans ses différentes composantes.

De plus, le journal se réserve le droit de rejeter toute lettre à caractère libelleux ou encore de l'abréger ou de la corriger avant publication.

TARIFS PUBLICITAIRES

	COÛT MENSUEL	COÛT ANNUEL
Carte d'affaires	10,00 \$	96,00 \$
1/4 page	15,00 \$	144,00 \$
1/2 page	30,00 \$	288,00 \$
1 page	50,00 \$	480,00 \$
Petite annonce	2,00 \$	
ABONNEMENT		
ANNUEL EXTÉRIEUR	3,00 \$	24,00 \$
GRATUIT POUR TOUS LES RÉSIDENTS DE SAINT-FRANÇOIS		

Nos de téléphone importants

Ambulance 911
 CLSC Antoine-Rivard 248-1518
 Feu 911
 Municipalité 259-7228
 Centre anti-poison du Québec 1-800-463-5060
 Tel-Jeunes 1-800-263-2266

AMECO Association des
 médias écrits
 communautaires
 du Québec

Distribution
 Assermentée
AVDA
 Réseau de
 placement
RPM média
 COMMUNAUTAIRE

Dépôt légal: Bibliothèque Nationale du Québec et du Canada

Les Rayons de Soleil de St-François



Qui sont-ils?

Ce sont des bénévoles offrant du temps à partager. Ce sont des personnes ayant le goût de faire plaisir tout en rendant service tels que:

- visites ou téléphones d'amitié
- partenaires pour jouer aux cartes
- accompagnement médical
- moments de répit aux jeunes mamans

Si vous avez des besoins ou des suggestions, nous serons heureuses de vous aider.

Vous pouvez rejoindre Mme Denise Dion
au 259-2656

Le Conseil de Fabrique Saint-François

La capitation 1998 à Saint-François

par Robert Leblanc, curé président

Total recueilli (Nov. 98)	21,473 \$
Total recueilli en 1997	22,321 \$
un moins de	848 \$

Analyse du résultat

Total de majeurs (18 ans et plus)	1127 à 30\$
	33,710\$ (chiffre idéal)

Total recueilli à 30\$	21,473\$
un manque à entrer de	12,237\$

Traduction en pourcentage

si 33,710\$ est à cent pour cent

21,473\$ donne 63,69%

si 63,69% vient de 720 majeurs

on conclut que 407 majeurs sont des non-cotisants

Déchets

Régie Intermunicipale de Gestion des Déchets Solides de L'Anse-à-Gilles

Jours de fermeture du site d'enfouissement pour 1998 et 1999

- Le samedi avant-midi: du 1er samedi de novembre au dernier samedi du mois d'avril inclusivement.
- Le 25 décembre 1998 (Vendredi): Noël
- Le 1er janvier 1999 (Vendredi): Jour de L'An
- Le 5 avril 1999: Lundi de Pâques
- Le 24 juin 1999: St-Jean Baptiste
- Le 1er juillet 1999: Confédération
- Le 6 septembre 1999: Fête du Travail.
- Le 11 octobre 1999: L'Action de Grâces

☎ 418-259-2982

Laurence Hallé

TECHNICIENNE EN ADMINISTRATION

☛ Tenue de livre

☛ Impôt, etc.

1222, BOUL. ST-FRANÇOIS OUEST, SAINT-FRANÇOIS, G0R 3A0

RESTAURANT
L'ARRÊT
Stop

Autoroute 20 Sortie 364
Berthier-sur-Mer/St-François
259-7704

➤ Menu du jour

➤ Commande à emporter

➤ Pizza

➤ Mini-dépanneur ➤ Loto-Québec ➤ Diesel

➤ Salle semi-privée jusqu'à 40 personnes



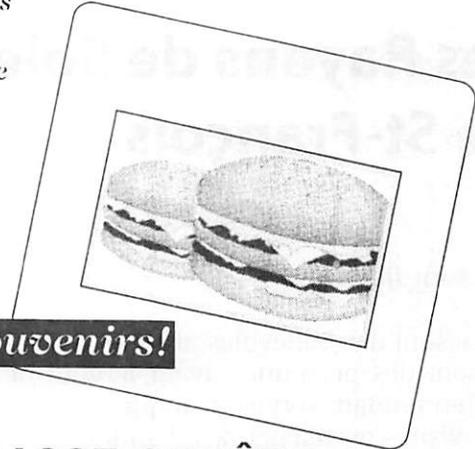


LOUIS-M. GARANT CONSULTANTS INC.

Spécialiste en Marketing
Parainnage d'entreprises
Catalogues électroniques sur Internet ou sur CD

2, rue Boivin, St-François QC G0R 3A0
Tél.: 418 259 2616

En attendant le retour de l'été,
voici quelques
diapositives
de la dernière
saison.



Quels souvenirs!

CASSE-CROÛTE CHEZ MIKE

570, Chemin St-François Ouest
Saint-François

259-2447



PRODUITS MÉTALLIQUES ROY inc.

52, boul. Morigeau
St-François, Montmagny, Qc G0R 2G0

Tél.: (418) 259-2711

Fax: (418) 259-2931

FABRICATION DE MOBILIERS DE MAGASIN
ET COMPOSANTES DE MÉTAL SUR MESURE



TERRASSEMENTS *Joncas* & Frères inc.

- EXCAVATION
- DRAINAGE
- TERRASSEMENT
- NIVELAGE

• Choix varié de
matériel naturel,
tamisé, concassé

- Terre noire
- Sable et gravier
- Pierre

ESTIMATION GRATUITE
15 ANS D'EXPÉRIENCE
INFORMEZ-VOUS

- Vente et installation de
fosses septiques
- Représentant —
installateur autorisé
système



Rés.: Martin
248-2585

Pag.: 241-7485

241,
route
Normandie,
Montmagny

Rés.: Rémi
248-6889

Rés.: Daniel
248-7818

Tél.: bur.: 418-248-2585

Fax: 418-248-8387



Chers citoyens, citoyennes
 Je vous remercie sincèrement d'avoir répondu à mon appel lors de l'élection du 1er novembre dernier. J'entends bien vous représenter comme conseiller au siège n° 4 avec la même passion que j'exerce mon métier d'agriculteur depuis plus de quarante ans. C'est avec beaucoup d'enthousiasme à l'idée de travailler avec les personnes déjà en place que je me joins à votre Conseil municipal. Je profite aussi de l'occasion pour féliciter Madame Mariette Pelletier pour son élection ainsi que les autres candidats sans oublier les conseillers sortant pour leur bon travail au cours de leurs mandats.

Bien à vous,

Auguste Boulet



Merci beaucoup pour toute la confiance que vous m'avez manifestée aux élections municipales le 1er novembre. C'est avec plaisir et aux meilleurs de mes connaissances, je saurai être à votre écoute, les gens de Saint-François.

Au plaisir,

Mariette Pelletier

Je tiens à remercier tous ceux et celles qui m'ont appuyé pour cette élection. Merci à une équipe de bénévoles qui m'ont supporté sans condition.

Être critique, c'est facile. Être constructif dans nos idées, c'est plus difficile car il faut réunir plusieurs éléments avant d'agir.

Un gars que je connais m'a demandé lorsque j'ai sollicité son vote: «Qu'est-ce que t'as à offrir à un producteur de porc?»

Eh bien, du franc parler, du dialogue. Aller à l'encontre de nos préjugés, affronter le choc de nos idées, croiser le fer. Sortir des sentiers battus, être innovateur dans nos idées, que Saint-François devienne et soit le point de mire de la réussite pour tous.

Pensons à l'avenir, à de nouveaux développements de façon à garder les acquis que l'on a au lieu de dilapider.

Merci et à la prochaine fois.

Mario Marcoux

Pierre Garant
 Tél.: 418-259-2655
 Fax: 418-259-2158

WEED MAN
 708, ST-FRANÇOIS O., c.p. 98
 Saint-François, Québec
 Canada G0R 3A0

La Maison Funéraire Laurent Normand inc.
Pierre Normand, prés. **Jean Normand**
 T.D.L. T.D.L.

116, ave Ste-Julie, Montmagny (Québec) G5V 2M1
 Tél.: 418-248-0545

EMBALLAGES
L&M

Saint-François (B.P. Morigeau)
 Montmagny, Québec
 GOR 2G0
 Tél.: 418-259-7710
 Fax: 418-259-7725

École La Francoière

La fête de l'Halloween



Bonjour tout le monde,

je vous écris cette lettre pour vous donner un compte rendu de ce qui s'est passé à la fête de l'Halloween à l'école La Francoière. Tout d'abord, on a eu des réunions du conseil étudiant afin de préparer la fête que nous avons à organiser et à décorer notre école. Nos réunions avaient pour but de découper de petits billets sur lesquels on inscrivait des parties du corps et, aussi, nous prenions quatorze grands cartons avec une tête de citrouille. L'activité du premier cycle consistait à piger un billet et ce billet correspondait à une partie du corps qu'on dessinait sur la citrouille affichée au tableau. Pour le deuxième cycle s'était presque pareil qu'au premier cycle, sauf qu'au lieu de dessiner, il fallait découper et coller les parties. Une fois l'activité terminée, nous nous sommes

tous rendus au gymnase pour la distribution de bonbons. Maintenant, nous avons en tête la fête de Noël. Nous voulons faire une petite fête semblable à celle qu'on vient de passer. Merci!

Gabriel Gourgues, président

**MARTIN SIMARD
TRANSPORT INC.**

- Transport général
- Transport Gravier & Sable

**275, Chemin St-François Ouest
Saint-François, Qc G0R 3A0**

Tél.: 418-259-7789

Ligne directe: 1-800-463-8744

Vente et adm.: 418-259-7721
Fax: 418-259-7725

Québec: 1-800-463-7022
Ontario et Maritimes: 1-800-463-7050

MEUBLES

Morigeau LTÉE

25, rue de L'Étang
Saint-François, (B.P. Morigeau)
Cté Montmagny, G0R 2G0

Le temps des réjouissances

Le mercredi 9 décembre aura lieu la réunion du Social du temps de fêtes du Cercle des fermières.

Pour cette occasion, vous êtes toutes invitées à un souper de l'amitié. Suivra la réunion et notre échange de bougies ou de lampions parfumés, pour agré-
menter cette soirée d'une partie récréative.

Le travail du mois

*Originalité de votre emballage cadeau.
Au plaisir de se voir!*

SALON KARO

4, rue Boivin
Saint-François
Montmagny
G0R 3A0



Carole Guillemette, prop.

259-7117



BOUCHERIE
Richard
Morin

Service d'abattage • Produits maison • Viande de choix

602, Chemin St-François Ouest
Saint-François, G0R 3A0
Tél.: (418) 259-7783

**SPÉCIAUX EN MAGASIN
TOUTES LES SEMAINES**

Un gros merci!

Le Cercle des fermières de Saint-François tient à remercier les commendants pour leur contribution apportée pour notre bazar. Ainsi que ceux qui ont bien voulu nous encourager pour le financement de notre activité.

Pensée

*«Même quand on fait des erreurs dans notre vie,
on a toute la vie pour les réparer.»*



Recette

Carrés de chocolat aux amandes

- 1/3 d'huile végétale
- 2 carrés de chocolat non-sucré
- 3/4 tasse d'eau
- 1 tasse de sucre
- 1 1/4 tasse de farine
- 1 oeuf
- 1/2 c. à thé de sel
- 1/2 c. à thé de soda à pâte
- 1 c. à thé d'extrait d'amande
- 1 paquet de grains de chocolat mi-sucré
- 1/3 tasse d'amandes effilées

Faire chauffer le four à 350°F et faire chauffer l'huile végétale et les carrés de chocolat pendant environ 4 mi-minutes au four.

Retirer ensuite du four et ajouter les autres ingrédients.

Battre à l'aide d'une fourchette pendant 2 minutes jusqu'à consistance lisse.

Étendre la préparation uniformément dans un moule beurré et enfariné.

Parsemer de grains de chocolat mi-sucré et d'amandes effilées.

Faire cuire au four 40 minutes ou jusqu'à ce qu'une tige de métal plongé au centre en ressorte propre.

Bon succès!

Bibliothèque du Rocher

Exposition *Au fil des saisons*

Si vous aviez oublié, l'exposition *Au fil des saisons* est en cours à la bibliothèque. Vous n'y êtes pas encore allé? Courez-y vite!

Il y a quelque temps, j'ai regardé un petit film de l'ONF datant des années 60 sur les bûcherons; des frères, des pères de famille, des fermiers laissant leur ferme l'hiver pour bûcher quelques dollars sur les chantiers. Des images d'arbres s'abattant sur la neige, le son du vent dans les microphones, le cheval s'enfonçant dans la neige, les traîneaux chargés.

Disons-le, pour ma génération, c'est une réalité totalement étrangère. Le film m'a laissé impressionné, admiratif!

C'est un peu de ce film qui m'a marqué que j'ai aimé retrouver à l'exposition. Chevaux miniatures, atelages, sculptures et reconstitutions artisanales de "harnais", charrettes en bois, cabane à sucre de fortune, et même un chevalet de Godendart, et un chevalet à scie circulaire activés, pour les besoins, par l'électricité. On peut voir toute la mécanique des engrenages en bois. ÇA MARCHE!

Les deux pièces à elles seules valent le déplacement! Il ne vous en coûtera pas un seul sou noir pour regarder et surtout admirer.

Gary Gendron



P.P.R. ENR.

Pour tous les travaux de réparation et de rénovation

Plâtrage

Peinture int. et ext.

Résidentiels

Yvon Rémillard

1, rue Boivin
Saint-François

Tél: (418) 259-2415

Picard Électronique

R RadioShack
248-0262

La clef des sol
248-2102



CELLULAIRE
TÉLÉ AVERTISSEUR
ACCESSOIRES

QuébecTel
Mobilité

* **1** an pour payer
Financement sur place



BALADEURS
MINI CHAÎNE
CAMÉRA-VIDÉO
CINÉMA MAISON

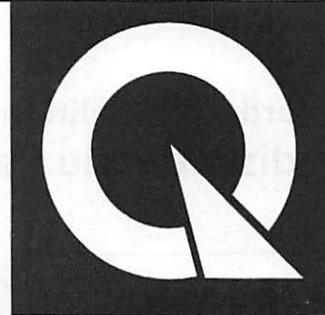
JEUX DE POCHE • ORGUE
VOITURES TÉLÉGUIDÉES • AGENDAS ÉLECTRONIQUES
ORDINATEURS • LOGICIELS



Toute l'équipe vous souhaite de Joyeuses Fêtes

JVC • Pioneer • Panasonic • Hitachi • DaeWoo • Zenith

J'ai confiance



Je vote Parti Québécois

Pour un député qui prend les décisions
avec les intervenants de Saint-François

POUR LA FAMILLE

Une politique familiale qui tient compte des besoins
des femmes

POUR LES JEUNES

Des mesures concrètes pour mettre les jeunes
à l'emploi

POUR L'AGRICULTURE

Aider à la commercialisation des produits
alimentaires régionaux



avec Mario **CANTIN**
dans Montmagny

Ce lundi 30 novembre **L'Islet**
Je vote Parti Québécois

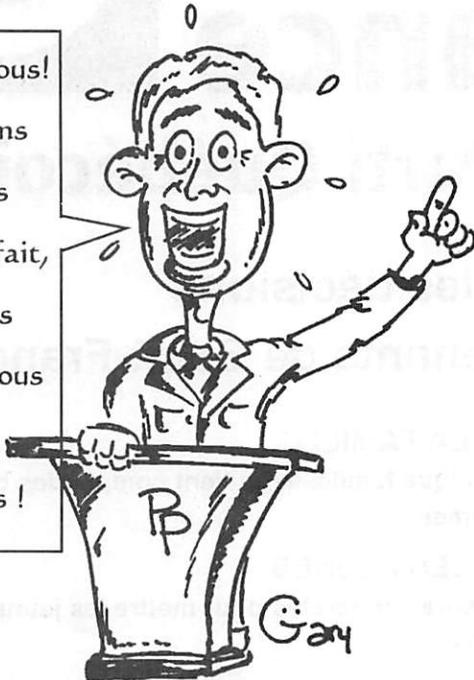
J'ai confiance

qu'ensemble, nous saurons
construire le Québec.

Autorisé et payé par Émilien Lessard, agent officiel de Mario Cantin

Regard sur la politique Le discours du Parti Pris

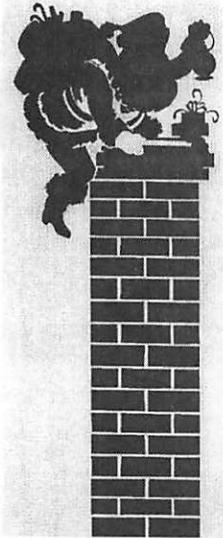
Votez pour nous!
Nous ne ferons
rien pour vous
décevoir! En fait,
nous ne ferons
rien! Donc, nous
ne vous
décevrons pas!



L'entrepôt du couvre-planchers



*Joyeuses
Fêtes et
Bonne Année
à tous nos
clients*



Tapis Montmagny

De tout pour habiller murs et planchers

391, boul. Taché Est, Montmagny
En face de l'école St-Pie-X

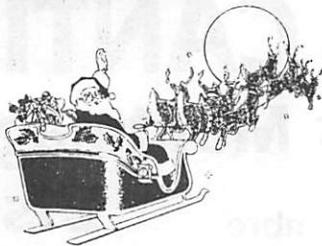
248-7840

DÉPANNEUR ULTRA ST-FRANÇOIS enr.

Épicerie

OLCO

Un Joyeux Noël et une Bonne Année



Comme par le passé, nous serons
ouvert les jours de Noël et de l'An.
Nous vous offrons cette année encore un
bon choix de vins pour vos soupers et
réceptions.

Surveillez aussi notre tirage de bas de
Noël (deux bas) qui se fera le 23
décembre. C'est si facile d'y participer...



Toute l'équipe profite de l'occasion pour vous
remercier de vos encouragements

Ghislaine, Carolyne, Stéphanie,
Michèle et Serge

Nos heures d'ouverture

Lundi au jeudi : 6h30 à 22h
Vendredi : 6h30 à 23h
Samedi : 7h30 à 23h
Dimanche : 8h à 22h

333, CHEMIN ST-FRANÇOIS (QUÉBEC) G0R 3A0

259-7151

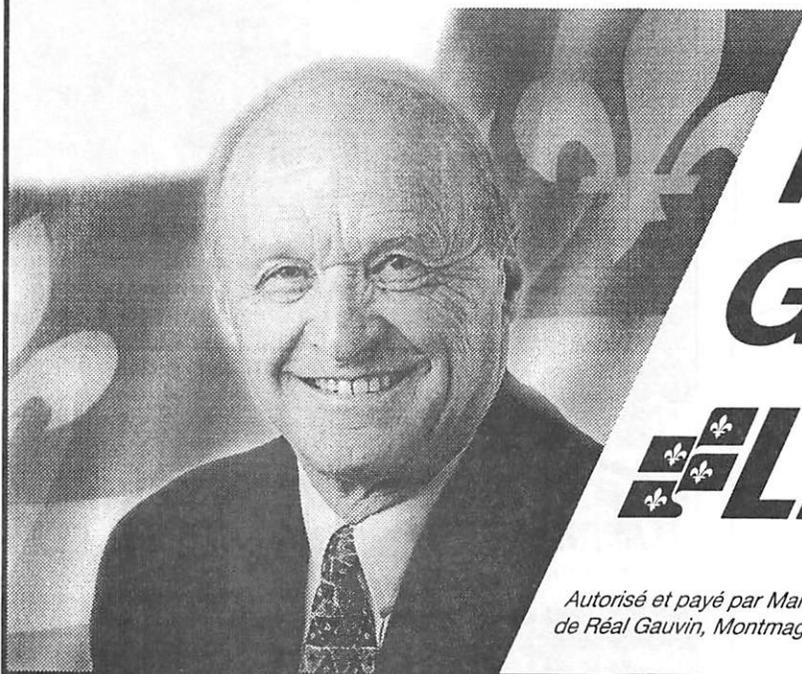
POUR UN QUÉBEC PLUS FORT

Une présence active dans Saint-François

- Assainissement des eaux*
- Parc Franco-Fun*
- Voirie municipale*
- Aide aux loisirs*

DANS MONTMAGNY-L'ISLET

LE 30 NOVEMBRE VOTONS



***Réal
GAUVIN***

LIBÉRAL

Autorisé et payé par Mario Bilodeau, agent officiel
de Réal Gauvin, Montmagny-L'Islet

Hommage aux bénévoles

Un hommage à la richesse du cœur

Hommage Bénévolat-Québec

Québec

POUR SOULIGNER L'ACTION des citoyennes et des citoyens qui travaillent bénévolement au service de leur communauté, le gouvernement du Québec, en collaboration avec la Fédération des centres d'action bénévole du Québec, lance la 2^e édition d'Hommage bénévolat-Québec.

Cette reconnaissance officielle, décernée dans chacune des 17 régions administratives du Québec, compte 2 catégories. L'Hommage bénévolat-Québec, catégorie Bénévole, met en lumière une ou un bénévole qui s'est distingué par son dévouement au mieux-être de la collectivité. L'Hommage bénévolat-Québec, catégorie Organisme, souligne pour sa part l'apport d'une organisation qui, par son engagement soutenu et la gestion efficace de ses bénévoles, contribue à l'amélioration de la qualité de vie de ses concitoyennes et concitoyens.

Les lauréates et les lauréats seront honorés par le gouvernement du Québec lors d'une cérémonie à l'Assemblée nationale. Cette cérémonie donnera le coup d'envoi de la Semaine nationale de l'action bénévole.

La date limite de réception des mises en candidature est le

11 décembre 1998.

Pour obtenir un document de mise en candidature ou plus de renseignements, communiquez avec l'un des organismes suivants :

SACA

Secrétariat à l'action communautaire autonome du Québec

Région de Québec : (418) 646-9270
Autres régions, sans frais : 1 800 577-2844
Télécopieur : (418) 644-5795
Courrier électronique : saca@saca.gouv.qc.ca

FCABQ

Fédération des centres d'action bénévole du Québec

Région de Montréal : (514) 843-6312
Autres régions, sans frais : 1 800 715-7515
Télécopieur : (514) 843-6485
Courrier électronique : facbq@cam.org

Entretien Ménager

Lavage de tapis

- meubles
- murs
- stores

Décapage

Cirage

Etc.

D. PAQUET inc.



ESTIMATION GRATUITE

358, Chemin St-François, Montmagny, Québec — G0R 3A0
TÉL.: 418-259-2559 FAX: 259-2342

Les Encans Boulet INC.



Alfred Boulet

Terre à vendre

Plusieurs avec d'excellents bâtiments et terre à bois.

Notre équipe met un accent spécial sur la préparation du troupeau et de la machinerie.

Contactez-nous pour une évaluation.



Acheteur de troupeau
avec ou sans fond de terre

Saint-François, Montmagny

Tél.: 418-259-7086 Fax: 418-259-2610

**Faites
un choix éclairé!**

*Visitez chaque pièce
de votre maison
comme si vous y étiez
réellement
avant sa construction*



MONTMAGNY
240, Des Ateliers
248-0401

QUEBEC
2540, Boul. Harmel
683-3343

RIMOUSKI
231, Des Sorbiers
724-7726

CHICOUTIMI
Place du Royaume
543-1212



Centre
canadien des
armes à feu

Canadian
Firearms
Centre

ÊTES-VOUS PROPRIÉTAIRE D'ARMES À FEU ?

Comment la Loi sur les armes à feu vous touche-t-elle ?

1. La sécurité avant tout : le cours et l'examen de sécurité dans le maniement des armes à feu, et les règles d'entreposage, de transport et d'exposition, déjà prévus dans la loi, font maintenant partie de la *Loi sur les armes à feu*.
2. Chaque personne aura besoin d'un **permis** d'armes à feu pour enregistrer ses armes à feu (votre AAAF est un permis). Il y a **2 sortes** de permis (renouvelables aux 5 ans) :
 - possession (pour les armes à feu que vous avez maintenant)

OU

- possession et acquisition (pour posséder et pour obtenir des armes à feu).
3. L'enregistrement de toutes les armes à feu commence le 1^{er} décembre 1998. Vous devez enregistrer toutes vos armes à feu d'ici le 1^{er} janvier 2003. Vous enregistrerez vos armes à feu une seule fois. Un taux fixe s'appliquera si vous enregistrez toutes les armes à feu que vous possédez d'un seul coup (peu importe le nombre).
 4. Les **frais** de permis sont établis selon une échelle croissante. C'est moins cher les douze premiers mois.

Permis de possession

10 \$ de décembre 1998 à novembre 1999

Permis de possession et d'acquisition

60 \$ à partir de décembre 1998

(carabines et fusils de chasse sans restrictions)

Enregistrement (prix fixe)

10 \$ de décembre 1998 à novembre 1999

5. Vous pouvez obtenir les formules de demande de permis et d'enregistrement dans les bureaux de poste, ou en appelant, sans frais, le 1 800 731-4000.

**Pour en savoir plus,
composez le 1 800 731-4000 ou
consultez notre site Web à www.cfc-ccaf.gc.ca**

**LA SÉCURITÉ DES ARMES À FEU,
C'EST L'AFFAIRE DE TOUS**

Canada

Logements à louer

Attention! Attention! Attention!

Logements disponibles : 31/2 pièces

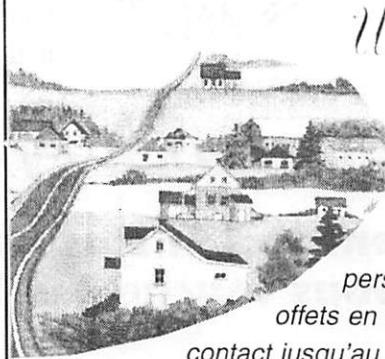
Où?

Au pavillon Pelletier
11, 3e Rue Est
Saint-François

Pour qui?

Personnes autonomes de 50 ans et plus
Endroit chaleureux, accueillant et tranquille
Pour plus d'information, contactez Yves Laflamme
Tél Bur. : 259-7228
Res. : 259-2776

Promutuel Montmagny, un assureur
au service des gens d'ici



Une équipe dynamique
et professionnelle à
l'image et à l'écoute
des gens d'ici.

Des services
personnalisés entièrement
offerts en région, de tout premier
contact jusqu'au règlement d'un sinistre



Richard Galibois, agent
259-7405

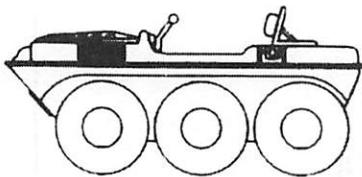
ASSURANCE

habitation • automobile • commerciale • agricole • vie

AutoPLACE
MAÎTRE MÉCANICIEN



SERVICE COMPLET DE
MÉCANIQUE ET CARROSSERIE
REMORQUAGE
VENTE D'AUTOS



GARAGE

SAMSON INC.

873, Rang Nord, Saint-Pierre, comté Montmagny

ANTIROUILLE
GRIPCOLD
À PARTIR DE 39,95\$

ANTIROUILLE
GRIPCOLD



Joyeux Noël &
Bonne Année 1999!!

REMORQUAGE 24 H



SAMSON TRAITEMENT,
ÇA ROUILLE!!!

Tél.: (418) 248-1422
Télec.: (418) 248-7074



Les Églises en arrachent

C'est bien connu, c'est bien évident, de nos jours, les Églises n'ont pas la faveur populaire. Beaucoup ont décroché à cent pourcent, d'autres partiellement, manifestant un intérêt ponctuel; d'autres, une minorité, sont demeurés fidèles et, à l'intérieur de cette minorité, se trouvent des personnes réellement engagées et intéressées.

Comment expliquer ce phénomène? Quelles en sont les causes et les conséquences? Je ne suis pas un analyste chevronné, je crois cependant être un observateur clairvoyant. Les causes sont nombreuses et diverses. Le passé de l'Église et des hommes d'Église n'est pas toujours au-dessus de tout soupçon et les médias ne se font pas de scrupule pour sortir des dossiers douteux, tels les enfants de Duplessis, les scandales sexuels, etc. La société aussi a changé. Les intérêts de la population se sont diversifiés. L'Église n'occupe plus la place centrale dans notre monde. Ont surgi de partout des activités qui ont monopolisé l'attention d'un grand nombre, en sorte que la marchandise à l'étalage est plus criante et appétissante que le menu servi par les Églises. Comme les amusements, les distractions, les affaires, la carrière, etc. Ça ressemble au récit de l'Évangile où il est raconté qu'un homme voulant faire un grand festin, a lancé une invitation pour remplir la salle mur à mur. Et chacun de décliner poliment: «Je t'en prie, excuse-moi... j'ai acheté un champ, j'ai acheté cinq paires de boeufs, je viens de me marier...»

Traduisez ces excuses en réalités modernes, et vous arriverez au même résultat. L'intérêt prioritaire est ailleurs, ou n'y est tout simplement plus... Les Églises ne séduisent plus ou peu et n'enchantent plus la masse. Ajoutez à cela, le rationalisme des grandes institutions du savoir et au matérialisme de nos civilisations occidentales.

Alors qu'allons-nous devenir? Avec tous ces équipements hérités d'un autre âge? Au temps des pratiques massives? Ces grands bâtiments: églises, presbytères, ces grandes propriétés, terrains,

cimetière, toutes choses qui nécessitent du gros financement. Pensons à notre église qui est malade de la façade et de la fenêtre. Allons-nous les laisser aller et nous concentrer sur l'essentiel, la mission de Jésus avec des moyens purifiés et pauvres? Allons-nous la vendre et nous replier comme au temps de la primitive Église, dans les catacombes, ou sommes-nous prêts à fournir un effort herculéen, engendrer une vague de fonds qui soulève les montagnes d'inertie et dire: «Non, notre église, c'est notre château, nous ne la laisserons pas aller à la ruine. Qu'elle soit un lieu de culture ou de culte, elle restera là bien plantée sur son rocher. Ce sera notre monument local, et tous, nous allons y contribuer sans nous appauvrir. De défaitiste, nous devenons des croyants. La foi, c'est une capacité de rebondir et de partager le cran des bâtisseurs d'Église.

(à suivre)

Robert Leblanc
curé



École Notre-Dame-de-l'Assomption/
La Francoière/Saint-Pierre

L'histoire de Catherine et de Jean

Il était une fois, dans une magnifique région près d'un fleuve superbe, deux enfants: Catherine, 8 ans, et son frère Jean, 10 ans. Nos deux amis avaient un projet en tête: offrir à tous les jeunes de leur école des activités spéciales, hors de l'ordinaire, qui briseraient la routine. Mais voilà! Un projet comme celui de Catherine et Jean, ça demande des sous et, pour recueillir de l'argent, il faut donner aux gens des raisons valables.

Nos amis vont donc voir Madeleine, une enseignante à la retraite, question d'avoir des idées. «Catherine, Jean, pensez-y, dit-elle, des activités comme la visite d'un musée, d'un site historique, pour ne prendre que ces deux exemples, peuvent fort bien compléter des apprentissages scolaires!»

Ils en parlent également à Robert, leur enseignant en éducation physique. «Des élèves qui participent à une activité sportive, qui représentent leur école, augmenteront leur sentiment d'appartenance.» «C'est vrai», se disent les enfants.

Monsieur le directeur avait, lui aussi, son idée là-dessus: «Les activités parascolaires, c'est très important: s'impliquer, participer, partager, tout cela assure le développement social et affectif de nos élèves. S'instruire, ça ne se fait pas seulement avec des livres, dans une classe.» Hum! Sérieux le directeur!

Stéphanie, la cousine de nos amis, a entendu le directeur et ajoute, dans la cour de l'école: «Des activités de plein air, c'est bon pour notre santé. Il y a tellement de jeunes de notre âge qui passent leur fin de semaine à l'intérieur avec des jeux électroniques ou la télévision.»

Catherine et Jean n'avaient pas pensé à toutes ces raisons et les personnes rencontrées leur ont donné de très bonnes idées. Ils pourront mieux défendre leur projet.

Ah! Oui! J'oubliais! Catherine et Jean fréquentent l'école primaire située à Berthier-sur-Mer. Leurs parents sont nés à Saint-François et ils ont de très bons amis à Saint-Pierre.

Quand un élève d'une de ces écoles vous demandera de l'encourager en vous présentant son "grat-teux", en décembre, soyez généreux! Merci!

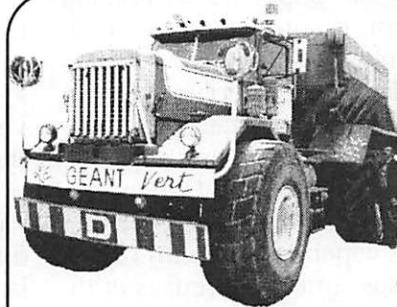
Michel Greffard
directeur

Weed Man®

NOUS PRENONS SOIN DE VOTRE PELOUSE

Tél.: 418-259-7700
1-800-463-4877

256, chemin St-François O., Saint-François, Qc G0R 3A0



90226069
QUÉBEC INC.
Transport général

MARCEL GUIMONT, PROP.

Épandage de pierres à
chaux agricoles

60, rue Paradis
Saint-Raphael, Bellechasse G0R 4C0

418-243-3408

AUTOPRO

CARROSSERIE

GARANTIE NATIONALE
tant que vous êtes
propriétaire
de votre véhicule

- ➔ *Service de «Frame master»*
- ➔ *Voitures de courtoisie*
- ➔ *Installation de pare-brise*
- ➔ *Estimation gratuite*

Votre véhicule est votre fierté
Votre satisfaction est la nôtre!

GARAGE FERNAND LANGLOIS ET FILS

174, 4^e Rue, Montmagny

Tél.: 418-248-5622, Rés.: 418-248-6072

Fax: 418-248-7071

PLUS DE 39 ANS D'EXPÉRIENCE

Piscine municipale Moniteurs-sauveteurs, préparez-vous!

Bien que l'hiver soit à nos portes, l'été 99 arrivera à grands pas. Alors, si tu es quelqu'un de responsable qui aime les enfants et le soleil, un emploi de moniteur-sauveteur à la piscine de Saint-François te conviendrait à merveille. Il ne te reste donc plus qu'à

suivre tes cours de médaille de bronze, de croix de bronze et de sauveteur si tu désires faire la surveillance de bain libre. Si tu aimerais aussi donner des cours de natation, tu n'as qu'à suivre tes cours de leader et de moniteur. Après avoir acquis tes cartes, il ne te restera plus qu'à envoyer ton curriculum vitae à la municipalité de St-François pour t'assurer un été hors de l'ordinaire.

Stéphanie Caron



Fenêtres Montmagny inc.

C.P. 160, St-François, Montmagny (Québec) G0R 3A0

Bur.: (418) 259-7763

Qué.: (418) 692-0659

Fax: (418) 259-7236

Mtl: (514) 848-7174

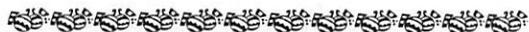
Internet: <http://www.polarwd.com>



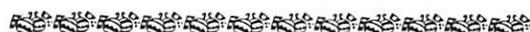
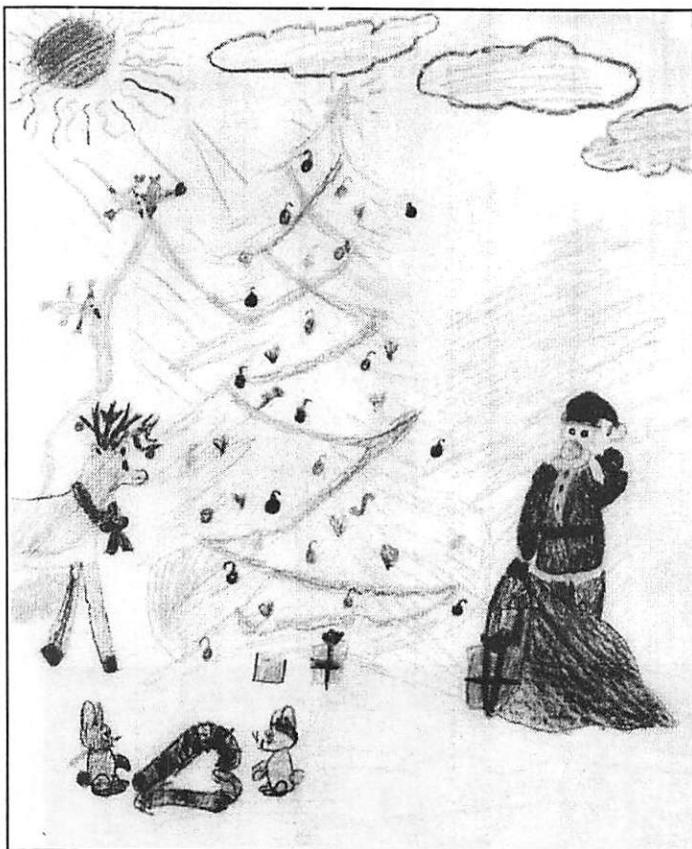
*Au nom de toute
l'équipe de Garant,
nos souhaits
chaleureux de
bonheur,
de santé et
de prospérité
à vous et à vos
proches,
à l'occasion de Noël
et du Nouvel An!*

GARANT[®]
L'ART DE L'OUTIL

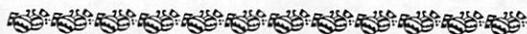
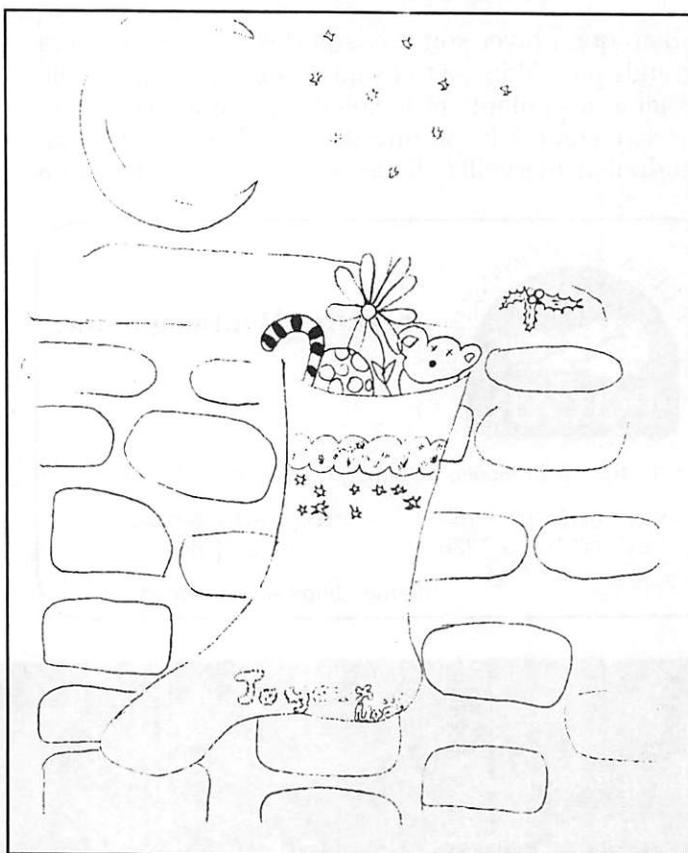




Stéphanie Gagnon



Joannie Corriveau



Joannie Corriveau

Mon Noël

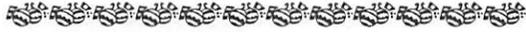
Les flocons dansent un rigodon sur le balcon.
Nous on attend Augustin qui apporte le festin.
Camille regarde les étoiles qui scintillent.
Dans le ciel ça bouge, c'est plein de rennes au nez rouge.
Après mon sommeil, les merveilles sont sous le sapin.
Dans mon bas de Noël, il y a plein de jouets.
Au douzième coup de minuit, tous les coeurs bondissent.
Tout le monde est ému, même Jésus.

Joannie Corriveau (5e année)

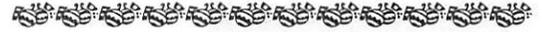


Spécial NOËL

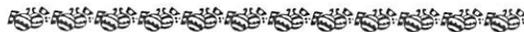
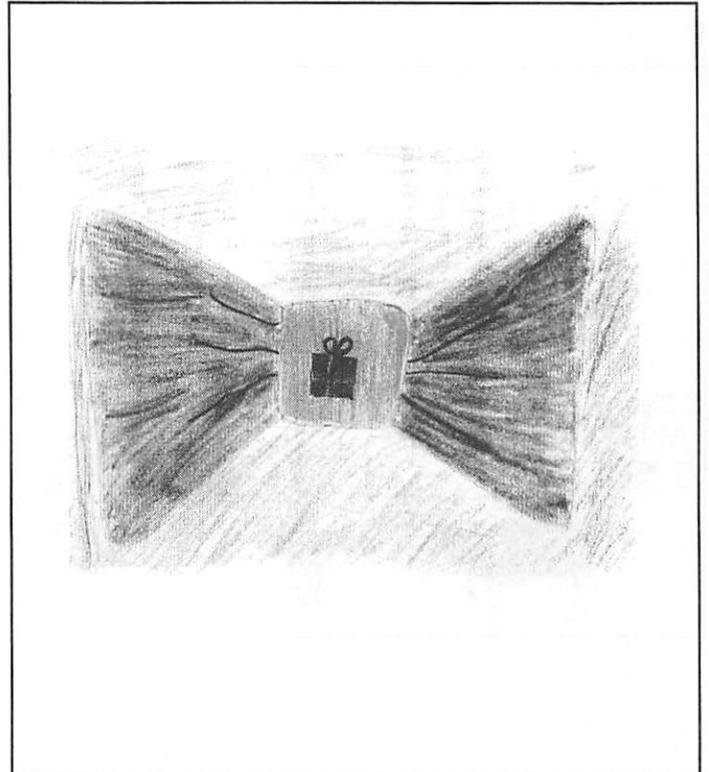
Des dessins et des textes d'écoliers de La FrancoLièrre



Émilie Poulin



Valérie Poulin



Dominique Dorval

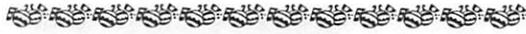
C'est Noël. les cloches sonnent pour la messe de minuit. Les gens sont très heureux de fêter encore une fois cette belle fête. toutes les maisons sont décorées et allumées. Les enfants dorment en pensant au Père Noël. Soudain, le Père Noël descend dans une des cheminées et les enfants qui habitaient dans cette maison ont entendu des Ho! Ho! Ho! Ils ont descendu tout de suite en bas où le sapin de Noël. Mais quand ils sont arrivés en bas, le Père Noël était parti, les enfants étaient déçus. Cependant, les enfants étaient quand même contents parce qu'ils avaient plein de beaux cadeaux.

Dominique Dorval (5e année)

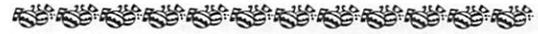
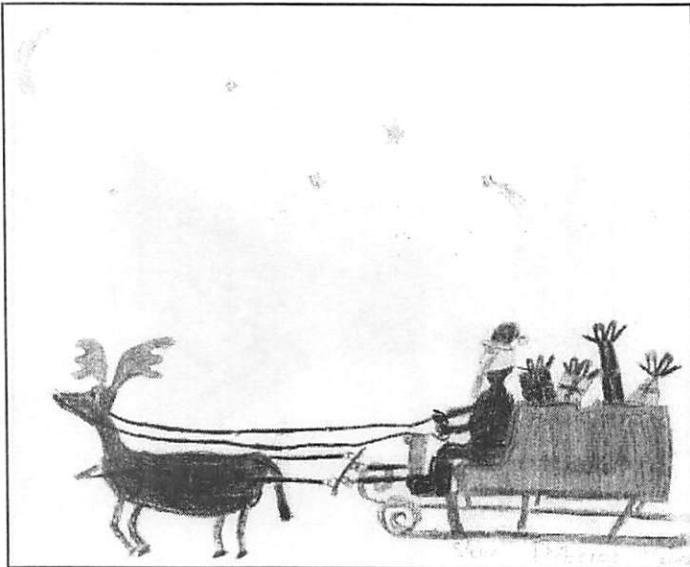


Spécial NOËL

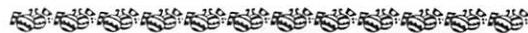
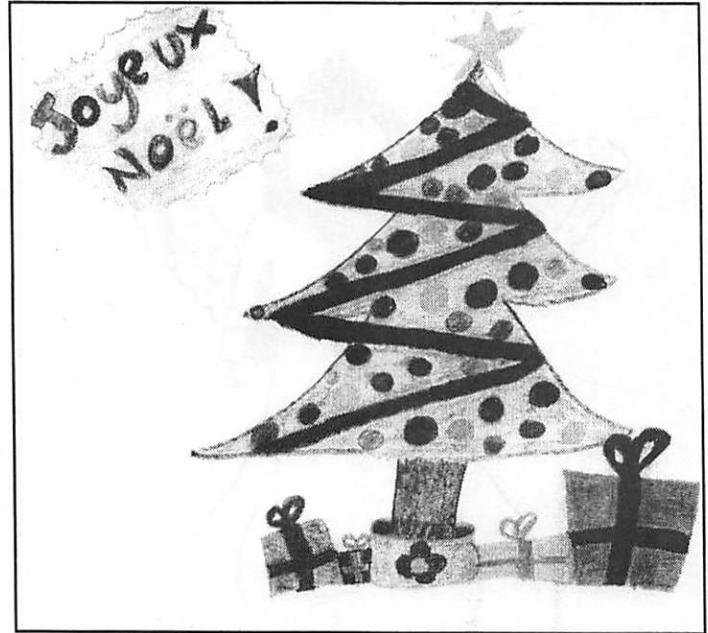
Des dessins et des textes d'écoliers de La Francolière



Steve Théberge



Sylvie Allaire



Jayson Gourgues

Le petit garçon qui veut avoir un Père Noël qui parle.

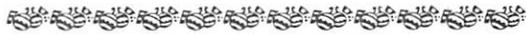
Le petit garçon s'appelle Kevin. Le jour de Noël est dans 5 jours. Ses parents n'ont pas encore trouvé le Père Noël qui parle. Il en restait juste trois dans tous les magasins. Kevin pleure parce qu'il veut absolument avoir le Père Noël. Son père voit un Père Noël mais il ne parle pas. Son père est très fâché. Il le lance sur le mur et le Père Noël se met à parler. Son père est maintenant content. Il le met sous le sapin de Noël. Noël arrive et Kevin pense que ses parents lui ont acheté un Batman. Il ouvre son cadeau. Il voit le Père Noël qui parle. Il est content d'avoir eu le Père Noël. Il l'amène à l'école. Il le montre à ses amis. Ils le trouvent super beau. Kevin est content d'avoir eu son Père Noël.

Jayson Gourgues (5e année)

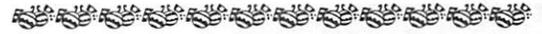
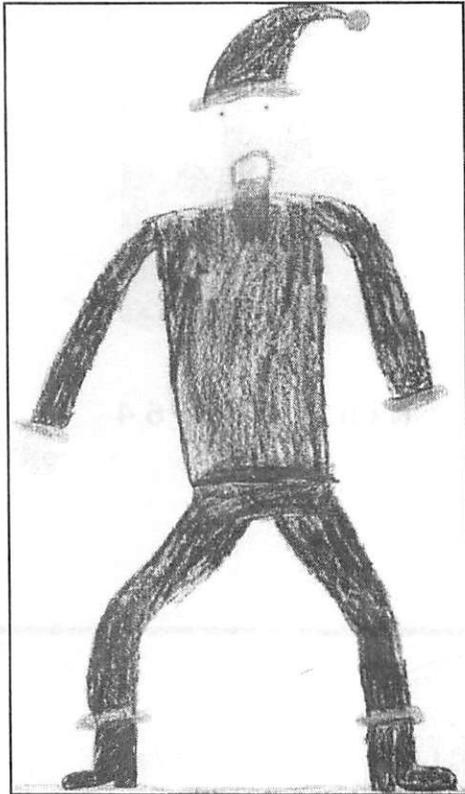


Spécial NOËL

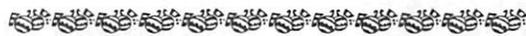
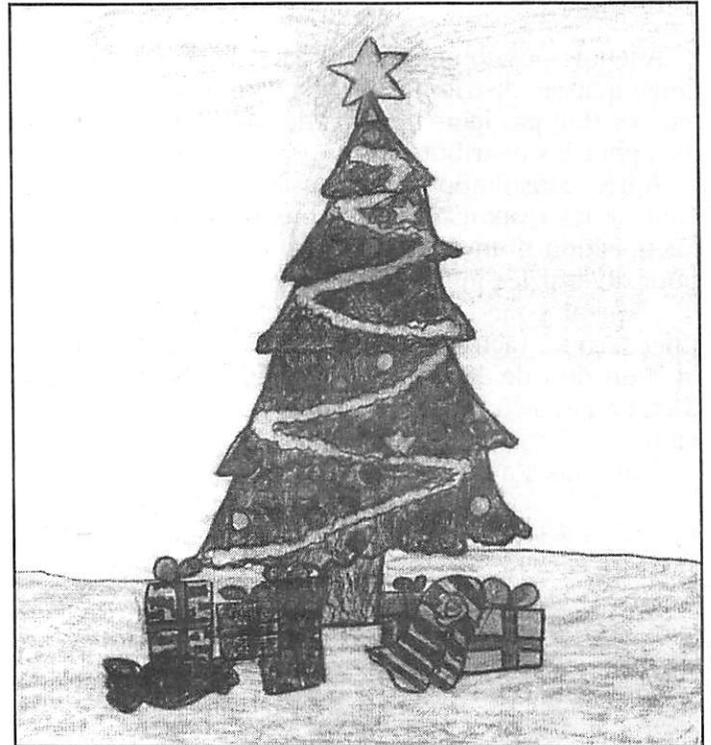
Des dessins et des textes d'écoliers de La Francolière



Jocelyn Paré



Laurence Cauffopé



Laurence Cauffopé

À Noël, les cadeaux

On reçoit des cadeaux,
Des petits, des moyens, des gros,
Bien enveloppés,
Dans des papiers colorés.
Tout le monde est content,
Les petits tout comme les grands.
Martin a reçu un petit train
Et Louis a reçu une souris.

Laurence Cauffopé (10 ans)

Centre des Loisirs Acquisition d'un Nintendo 64

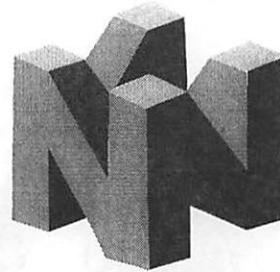
Aucune possibilité d'avoir des jeux vidéo cette année par les distributeurs. La raison est simple : les jeux ne font pas leurs frais. Ils ne sont donc pas rentables pour les distributeurs.

Après consultation avec les jeunes, on va de l'avant, et les responsables du sous-sol des Loisirs font l'acquisition d'un nintendo 64 d'une valeur de 300\$ pour divertir les plus jeunes.

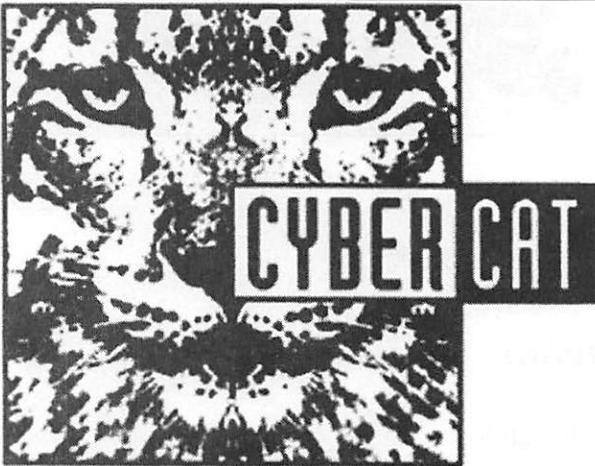
L'argent pour l'achat de ce jeu provient du déjeuner cognac (activité bénéfique pour le sport d'hiver) et d'un don de 100\$ de Meuble Idéal Saint-Charles. Merci aussi à Norbert Morin pour le don d'une télévision.

Que tous s'amusement!

Jocelyn Noël et Mario Marcoux



Nintendo 64



Cyber Cat inc.

Les spécialistes en catalogues électroniques sur Internet

www.cybercat.qc.ca

téléphone: (418) 259-2616



*Joyeuses Fêtes
à tous nos clients
et amis
de Saint-François!*

ferme horticole lajoie inc

Tél.: 884-3124

327, rue Principale
Saint-Valier (Québec) G0R 4J0

info sports

Club Sportif 55

Le Club Sportif 55, c'est reparti! Situé au Centre des Loisirs de Saint-François, on est ouvert le jeudi, vendredi et samedi. Des cartes de membres sont en vente au coût de 10.00\$ donnant des privilèges à ses détenteurs. Du nouveau : il y aura des ailes de poulet, du fromage et des chips pour ceux qui ont une petite fringale.

Comme d'habitude, une télévision à écran géant

diffuse toutes les émissions déservies par vidéotron et de plus une table de billard est disponible.

Portez attention aux affiches puplicitaires qui vous indiqueront des soirées spectacle avec chansonniers.

On vous attends, venez faire votre tour.

Mario Marcoux

Bande de patinoire

Merci à Herman Pelletier, Marcel Gourgues, Christian Bouffard, Yves Laflamme, Étienne Guimont et Carl Bernard. Grâce à leur implication et à leur bénévolat, tous ceux qui patineront cet hiver le feront grâce à eux.

Des gestes comme ça, il faut les souligner. Merci les gars!

Mario Marcoux



LES CONSTRUCTIONS JEAN BOUCHER INC.

Entrepreneur général
Rénovation • Construction
194, rue Principale Ouest
Berthier-sur-Mer, Qc
GOR 1E0

Tél.: 418-259-2628

Les Assurances Fontaine Lemay & Ass. inc. (J.P. Bolduc inc.)

542, boul. Saint-François Ouest, Saint-François GOR 3A0

☎ (418) 259-7781

ASSURANCE DE DOMMAGES



Lucie Bolduc
C. d'A. Ass.



Judith Rémillard
C. d'A. Ass.



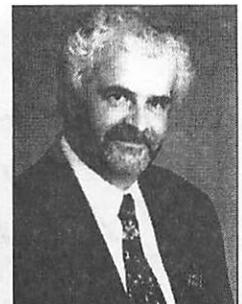
Denise Prévost
secrétaire

*Nous sommes
heureux
d'accueillir
Judith au sein
de notre équipe*

ASSURANCE DE PERSONNES



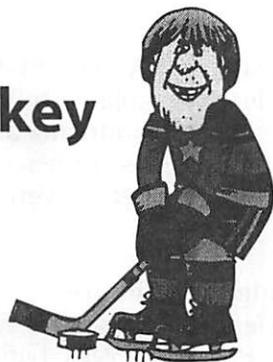
Francis Fontaine, avc
Armagh



Réal Fontaine, avc
Représentant en
épargnes collectives
Cap-Saint-Ignace

FL : Un choix de confiance
SERVICES FINANCIERS

Centre des Loisirs Billard et hockey



Ligue de billard

Ça t'intéresse de faire partie d'une ligue de billard? Tu as 18 ans? Eh bien, vient t'inscrire au Club Sport 55. Ça débutera prochainement.

Janvier, février et mars sera la période des paties régulières. Après, on fera le cumulatif des points.

S'il y a 20 personnes, on sélectionne les 5 ou 10 meilleurs et ont fera un tournoi des maîtres.

Condition pour faire partie de la ligue de billard: Ne pas déjà faire partie d'une ligue.

S'il y a 25 inscriptions et plus, il y aura un minimum de 200\$ en bourse.

Mario Marcoux

Tél : 259-2454 ou 259-7929

Hockey : Jeunes et vieux pros

Tu aimerais jouer au hockey le vendredi ou le samedi soir, tu as entre 16 et 70 ans? Eh bien, il y aura possibilité de faire 4 équipes masculines de Saint-François où l'on jouerait entre amis et, à l'occasion, contre Berthier-sur-Mer.

Donne ton nom et parles-en!

Mario ou Jocelyn

Tél : 259-2454 ou 259-7929

SERVICE DE BULLDOZER AIMÉ PROULX



660, rang Milieu
Saint-Pierre
Montmagny (Québec)
Tél.: 418-248-3310

Les Équipements de Ferme

Jean-Paul Bonneau, prop.

Vente & Service

918, Boul. St-François O.
Saint-François, G0R 3A0

Tél.: 418-259-7289

Ferme

Porasseny inc. & Saint-François Montmagny

Éleveur pur-sang et hybrideur (femelle F1)

Landrace, Yorkshire, Duroc/Suivie par le PEG, PV.SP.

Membre du groupe PorcBeq inc.
(compagnie génétique porcine)

Tél.: (418) 259-2638 Fax: (418) 259-2319
Porcherie: (418) 243-3222 Cell.: (418) 241-3333



MOULÉES — QUINCAILLERIE — MATÉRIAUX

34, CHEMIN ST-FRANÇOIS OUEST
ST-FRANÇOIS, CTÉ MONTMAGNY
(QUÉBEC) G0R 3A0
TÉL.: 418-259-7715
FAX: 418-259-7717

23, PRINCIPALE EST
BERTHIER-SUR-MER
(QUÉBEC) G0R1E0
TÉL.: 418-259-7718
FAX: 418-259-7719

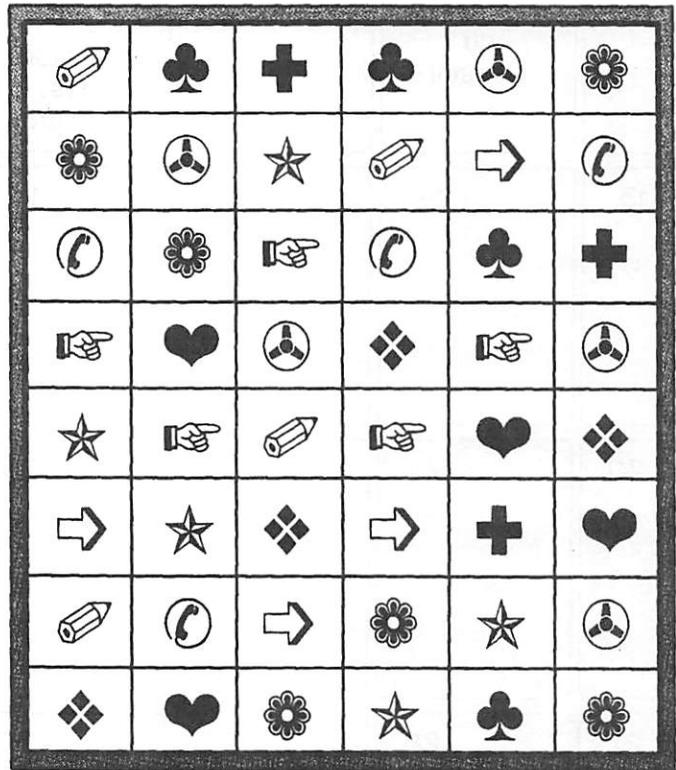
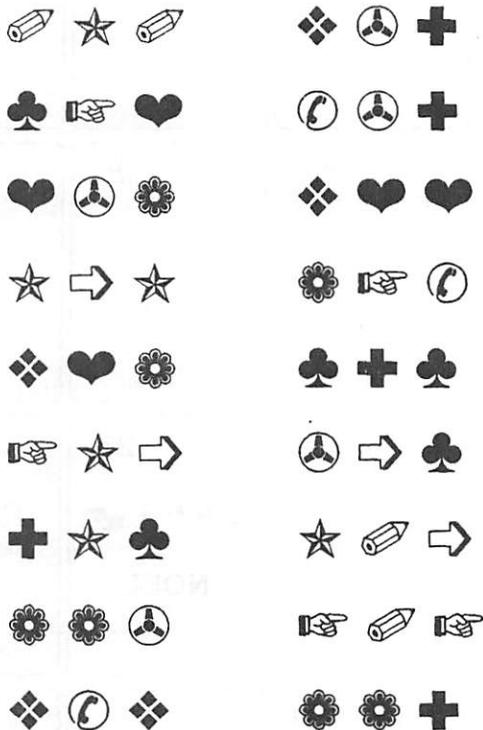
25, OLIVIER MOREL
LA DURANTAYE
(QUÉBEC) G0R 1W0
TÉL.: 418-884-2802
FAX: 418-884-2803



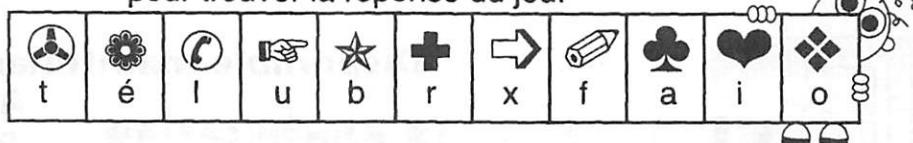


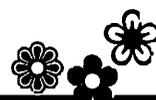
DESSIN-MYSTÈRE

Trouve ces groupes de 3 dessins dans la grille et encercle-les.
Tu peux utiliser les dessins de la grille plus d'une fois.



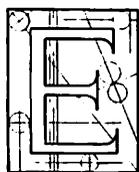
Utilise ce code avec les dessins qui restent pour trouver la réponse du jeu.





AU FIL DES JOURS

Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
		1	2	3	4	5
6	7 Séance régulière du Conseil	8	9 Tombée de l'Écho Réunion des Fermières	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25  NOËL	26 Orchestre Aline Talbot
27	28	29	30	31		



publicitaire
SPACE en construction

Disponible maintenant

Annonces

Réservez-le

Réjean Cloutier: 259-2567

PROVINCE DE QUEBEC
MUNICIPALITÉ ST-FRANÇOIS DE LA RIVIÈRE DU SUD
COMTE DE MONTMAGNY

À une séance régulière des membres du Conseil municipal de la Municipalité de St-François de la Rivière-du-Sud, dûment convoquée par avis spécial à chacun et tenue le lundi 09 novembre 1998, à la salle municipale au Centre des Loisirs, à vingt heures.

À laquelle sont présents monsieur Jacques Dumas, maire, messieurs Yves Laflamme, Norbert Morin, madame Mariette Pelletier, Auguste Boulet, Pierre Jean et Réjean Cloutier, tous conseillers formant le quorum sous la présidence de monsieur Jacques Dumas, maire.

Monsieur Yves Laflamme, secrétaire-trésorier est aussi présent.

La séance débute par la prière d'usage du Maire.

On procède à l'assermentation des élus:

Monsieur Norbert Morin au siège No 2,

Madame Mariette Pelletier au siège No 3,

Monsieur Auguste Boulet au siège No 4,

Monsieur Jacques Dumas maire,

affirment solennellement à tour de rôle qu'ils exerceront leur fonction conformément à la loi.

Chacun des élus appose sa signature sur le document «Serment de la personne élue». La personne autorisée à recevoir ces serments est monsieur Yves Laflamme à titre de secrétaire-trésorier

IL EST PROPOSÉ par monsieur Réjean Cloutier,
APPUYÉ par monsieur Norbert Morin,
ET RÉSOLU QUE l'ordre du jour soit accepté avec varia ouvert.

Une photocopie du procès-verbal de la séance régulière du lundi 05 octobre 1998 ayant été remise à chacun des membres du Conseil, sa lecture en est dispensée.

IL EST PROPOSÉ par monsieur Yves Laflamme,
APPUYÉ par monsieur Norbert Morin,
ET RÉSOLU QUE le procès-verbal de la séance régulière du lundi 1998 soit accepté en y apportant la correction suivante à la page 3551 du livre des minutes où l'on parle d'harmonisation des règlements. On devrait y lire ceci:
«Ces règlements lorsqu'ils seront adoptés seront transmis à la **Sûreté du Québec** (et non à la police de Montmagny tel qu'il est écrit) qui eux, auront le pouvoir d'émettre des constats d'infraction aux contrevenants».

IL EST PROPOSÉ par monsieur Pierre Jean,
APPUYÉ par monsieur Réjean Cloutier,
ET RÉSOLU QUE le secrétaire-trésorier soit autorisé à payer les comptes
suivants:

Remboursement activités loisirs	72,50
Municipalité Berthier-sur-Mer, feu forêt	600,00
CDEMM, Les Grands Prix de l'Excellence (2 cartes)	110,00
Stéphane Théberge, remb. taxes 1998 (50%)	678,61
André Fortin, remb. taxes 1998 (75%)	884,09
Jeannette C. Boulet, remb. taxes 1998 (75%)	921,77
Soc. Canadienne des Postes, achat 600 timbres	310,57
Soc. Canadienne des Postes, envoi circulaires + xpresspost	50,67
Fernand Bélanger, remb. frais déplacement 57km	13,68
Mario Bilodeau en fiducie, indemnités servitudes assainissement des eaux	15 505,00
Hydro-Québec, éclairage public	527,96
électricité usine chloration	68,97
.....	596,93
Québecel, service bureau	428,54
service garage	78,16
.....	506,70
Ministre Revenu Québec, remise d'octobre	3 729,22
Ministre Revenu National, remise d'octobre	2 745,09
CARRA, remise d'octobre	239,34
Régie Inter. Anse-à-Gilles, enfouissement vidanges octobre	919,28
Richard Leblanc, enlèvement vidanges octobre (indexation 1.3%)	2 189,85
La Fabrique, loyer Bibliothèque novembre 1998	166,67
Ministre des Finances, 2e versement fonds spécial financement des activités (impôt du Québec)	37 932,00
Bureautique Côte Sud, livrets factures, agenda (garage) papier photocopieur	79,90
M.R.C de Montmagny, inscription Norbert Morin au Congrès UMRCQ	477,35
Les Produits Ind. J-P. Côté, chlore	1 711,91
Formules d'Affaires CCL, sacs d'élection, bulletins de vote	826,47
Laboratoire LCQ, analyse physico-chimique	393,85
Atelier Albert Proulx, réparer fenêtre Pav. Bédard	74,77
René Samson inc., lumière sentinelle M. Parioisse	58,49
Electricité caserne incendie	6076,52
.....	6 135,01
Centre Multiservices Montmagny, location plaque vibrante	216,82
Station Service 364, essence camion Inter	85,00
Langlois & Frère enr., filtre à air et bougies pour scie à asphalte	109,97
Praxair, électrode acier pour soudure, location bouteilles	143,96
Unibéton, 31.94 tm sable à 1.75	64,30
réparation trottoir	195,54
.....	259,84
Thibault Pontiac Buick Cadillac, changement d'huile camion GMC + crédit	39,34
Construction BML, asphalte	1 365,57

L. Asselin inc., plaque aluminium borne-fontaine caserne	33,10	
fabrication pièce cylindre pelle rétrocaveuse	344,78	377,88
Bossé et Frère inc. hose pelle rétrocaveuse		98,28
Emco ltée, matériel aqueduc pour inventaire		595,10
Terrassement Joncas		
50.60tm gravier 0-3/4 à 3.70	187,22	
16.50tm gravier 0-3/8 à 3.70	61,05	
16.55tm pierre 3/4 net à 13.50	223,43	
16.00tm gravier 0-3/4 à 3.70	59,20	610,66
Centre Pneu Ouellet, réparation crevaison faucheuse		5,75
Excavations Chanel & Fils, pelle rétrocaveuse		
(M. Collin, C. Martineau, S. Simard, D.D. Trembay)		2 369,52
Pétrole Montmagny inc., huile hydraulique pelle rétrocaveuse		153,68
Dépanneur Ultra, essence		
Camion incendie	83,10	
Tracteur-tondeuse	22,36	
Balai de rue	50,00	
Camion Inter	75,00	230,46
Débroussaillage JMS, débroussaillage-abords des chemins		1 311,29
Ferme Horticole Lajoie, 2kg os moulus		56,94
Sciage de béton Doyon, sciage de chaîne de rue		942,06
Filtrum, pièce chloration		236,95
Equipements de Ferme Bonneau, revêtement extérieur caserne incendie		
.	13448,35	
location réservoir feu (A. Boulet)	57,52	13 505,87
Propane GRG inc.,		
achat et installation 2 fournaies caserne incendie	570,38	
1690 litres propane commercial à .25	485,97	3 849,60
Excavations Chanel & Fils, location pelle fossés		1 449,32
Guy Bouffard, remb. frais déplacement 72km à .24		17,28
Fernand Bélanger, remb. frais déplacement 79km à .24		18,96
Gaston Garant, remb. frais déplacement octobre 400km à .24		96,00
Yves Laflamme, rémunération président d'élection		782,51
Linda Guimont, rémunération secrétaire d'élection		591,88
Thérèse Laflamme, scrutateur		94,00
Denis Blais, secrétaire	72,00	
commission de révision	225,00	297,00
Solange Laflamme, scrutateur		94,00
Nicole B. Garant, secrétaire		72,00

Lisette B. Campagna, scrutateur	94,00
Mireille F. Allaire, secrétaire	72,00
Marjolaine Gagné, scrutateur	94,00
France Lavoie, secrétaire	72,00
Gonzague Lamonde, préposé à l'information et au maintien de l'ordre	77,00
Québectel Mobilité, cellulaires municipalité et pompiers	70,97
Hydro-Québec, électricité	
Bi-énergie M. Paroisse	43,82
Pav. Bédard	49,87
Caserne incendie	293,60
Garage municipal	307,72
Enseigne 4 chemins	50,31
Ancien poste incendie	63,45
Jocelyne Noël, entretien bureau octobre	40,00
Bernier Imprimeurs, 2000 enveloppes	135,73
Les Commerçants de la Chaudière, transport Dicom	9,89
Inspec-Sol (Québec), honoraires ass. eaux	9 483,81
Jean-Yves Lamonde, 200 balises à .30	60,00
Atelier d'Usinage Bellechasse, pièce niveleuse	102,51
Benoit Laflamme, diverses réparations	
Maison Paroisse	10,00
Poste chloration	9,50
Caserne incendie	90,50
Comptoir d'entraide, 2 poches linge (garage)	10,00
Pépinière St-Michel, achat 33 arbres	1 228,69
Marché Morigeau, essence unité d'urgence	32,00
The Fastener Centre, matériel réparation garage	290,40
Blocs de Béton Montmagny, regard d'égout	165,64
Station Service 364, essence camion Inter	180,00
Dépanneur Ultra, essence camion incendie	77,02
achat	13,22
Desroches, 300.5 litres huile chauffage garage à .2030	70,17
1656.9 litres huile chauffage M. Paroisse à .2110	402,14
MSA Canada inc., équipement incendie	1 036,99
Les Automobiles Chabot inc., inspection camion neuf	80,52
Novicom 2000 inc., 2 batteries	218,55
achat 3 pagets	1548,53
Emco, matériel aqueduc	206,02
Hydro-Québec, éclairage public octobre	545,56

Pièce d'Auto GGM, shampoing moteur, lave vitre	116,39
Le Nettoyeur Magnymontois, location nettoyage salopettes	85,99
Soc. Coop. Agri. Riv. du Sud, matériel divers	
Caserne incendie	2038,65
Pav. Bédard	40,82
Aqueduc (rallonge boîte service)	37,91
Egout (raccordement)	645,31
Ponceau	707,41
Voirie	182,33
	3 652,43

Total: **125 685,80\$**

Je soussigné, Yves Laflamme, secrétaire-trésorier de la Municipalité de Saint-François de la Rivière du Sud, certifie que la municipalité a dans son compte général les avoirs requis pour payer les comptes ci-avant décrits.

POINTS MUNICIPAUX

RESOLUTION POUR MANDATER BPR

CONSIDERANT QUE les travaux d'assainissement des eaux sont presque terminés;

CONSIDERANT QU'il va y avoir une mise en service très prochainement;

CONSIDERANT QUE la mise en service consiste à roder et optimiser les équipements de traitement et d'interception avec la participation de l'opérateur afin de compléter sa formation;

CONSIDERANT QU'il y a des documents spécifiques à remplir (chapitre II de la centrale d'exploitation des étangs) et qui par surcroît sont assez complexes;

IL EST PROPOSE par monsieur Yves Laflamme,

APPUYE par monsieur Norbert Morin,

ET RÉSOLU QUE la Municipalité de St-François de la Rivière du Sud mandate de façon officielle BPR Groupe-Conseil pour préparer le chapitre II du C.E.E. et effectuer la mise en service du système de traitement des eaux usées aux coûts suivants:

- | | |
|-----------------------------|----------|
| - Chapitre II du C.E.E. | 4 135\$ |
| - Mandat de mise en service | 15 970\$ |

QUE les manuels d'exploitation des étangs aérés soient fournis aux coûts suivants:

- | | |
|----------------------------|-----------|
| - Traitement | (3 250\$) |
| - Postes de pompage 1 et 2 | (2 500\$) |

AUTORISATION POUR SIGNATURE DE CONTRAT

La municipalité a vendu à monsieur Steve St-Pierre le terrain ainsi que le bâtiment qui servait de poste incendie. Hors, cette transaction se fait par contrat notarié. Le notaire qui rédige ledit contrat demande une résolution pour autoriser monsieur le maire et le secrétaire-trésorier à signer le document.

CONSIDERANT la résolution 91-1998 adoptée le 6 juillet 1998 à l'effet de vendre à messieurs Steve St-Pierre et Jean-Guy St-Pierre, plus hauts soumissionnaires, le poste d'incendie pour le prix de 21 121,21\$;

CONSIDERANT QUE seul monsieur Steve St-Pierre fera l'acquisition dudit poste d'incendie;

CONSIDERANT QUE la Municipalité de Saint-François de la Rivière du Sud doit, en conséquence, consentir un acte de vente dudit poste à M. Steve St-Pierre, connu et désigné comme étant une partie du lot numéro quarante (40 ptie) aux plan et livre de renvoi du cadastre officiel de la paroisse de Saint-François de la Rivière du Sud, circonscription foncière de Montmagny, avec bâtiment dessus construit, circonstances et dépendances.

IL EST PROPOSE par monsieur Réjean Cloutier,
APPUYE par monsieur Yves Laflamme,
ET RESOLU

QUE la Municipalité de Saint-François de la Rivière du Sud vende à monsieur Steve St-Pierre résidant au 14-A, 1^{re} rue Est, Saint-François (Québec) G0R 3A0, un immeuble connu et désigné comme étant une partie du lot numéro quarante (40 ptie) aux plan et livre de renvoi du cadastre officiel de la paroisse de Saint-François de la Rivière du Sud, circonscription foncière de Montmagny, étant un poste d'incendie;

QUE cette vente se fasse pour le prix de vingt et un mille cent vingt et un dollars et vingt et un cents (21 121,21\$) payé comptant, dont quittance générale et finale;

QUE le maire M. Jacques Dumas et le secrétaire-trésorier, M. Yves Laflamme, soient et ils sont, par les présentes, autorisés à signer pour et au nom de la municipalité ledit acte de vente, à y consentir toutes les clauses et conditions qu'ils jugeront nécessaires, tous documents signés par eux lieront la municipalité.

RESOLUTION D'APPUI A ST-ANTOINE DE L'ISLE-AUX-GRUES

St-Antoine de l'Isle-aux-Grues demande à tous les conseils municipaux de la MRC de Montmagny d'adopter une résolution d'appui à leur requête d'améliorer leurs liens de transport maritime avec la Rive-Sud.

CONSIDERANT l'importance pour les résidents de St-Antoine de l'Isle-aux-Grues d'avoir accès à la Rive Sud pour les besoins essentiels;

CONSIDERANT QUE la viabilité de l'économie agricole et touristique dépend d'une voie d'accès facile à la Rive Sud.;

CONSIDERANT QUE le quai de Montmagny n'est pas assez en eau profonde pour desservir adéquatement les insulaires;

IL EST PROPOSE par monsieur Norbert Morin,
APPUYE par monsieur Pierre Jean,
ET RESOLU QUE la Municipalité de Saint-François de la Rivière du Sud donne son appui à la paroisse de St-Antoine de l'Isle-aux-Grues pour qu'elle obtienne du gouvernement fédéral l'amélioration du transport maritime entre l'Isle-aux-Grues et la Rive Sud.

SUGGESTIONS DE PMT 2000 INC.

Le secrétaire-trésorier remet une copie des suggestions présentées à la municipalité par le groupe d'assurances PMT 2000 inc.

- 1) Ponts, ponceaux
- 2) Poteaux d'incendie
- 3) Equipement du matériel dans les parcs et terrain de jeux
- 4) Protection inondation
- 5) Augmenter la limite en umbrella
- 6) Biens (augmentation de la franchise de 1 000\$ à 2 500\$)
- 7) Biens (augmentation de la franchise de 1 000\$ à 5 000\$)

La municipalité décide de retenir la suggestion No 5 et la suggestion No 7.

CONSIDERANT QUE la limite en umbrella de la municipalité n'est que de 4 000 000\$ présentement;

CONSIDERANT QUE c'est peu devant la possibilité d'un sinistre important où la responsabilité de la municipalité serait mise en cause;

IL EST PROPOSE par monsieur Réjean Cloutier,
APPUYE par monsieur Yves Laflamme,
ET RESOLU QUE le Conseil municipal décide de retenir la suggestion No 5 soit d'augmenter la limite en umbrella à 10 000 000\$ et la suggestion No 7 qui elle, annonce que dorénavant sur les biens, il y aura une franchise de 5 000\$ au lieu de 1 000\$.

HARMONISATION DES REGLEMENTS

- a) Règlement relatif au stationnement.
- b) Règlement concernant la sécurité, la paix et l'ordre dans les endroits publics.
- c) Règlement sur le colportage.
- d) Règlement sur les systèmes d'alarme
- e) Règlement concernant les animaux
- f) Règlement relatif à l'utilisation extérieure de l'eau
- g) Règlement sur les nuisances

Une copie de ce règlement a été remise à chacun des membres du Conseil, à une séance antérieure afin d'en prendre connaissance. Ces règlements une fois adoptés et harmonisés seront appliqués partout sur le territoire de la MRC de Montmagny par la Sûreté du Québec.

Ces derniers auront le pouvoir d'émettre des constats d'infraction lorsque ces règlements seront enfreints.

Le Conseil municipal reporte à une date ultérieure sa décision d'accepter, de ne pas accepter ou de changer les règlements énumérés ci-haut.

SOUSSIONS POUR MOTONEIGE

La municipalité se cherche une motoneige pour aller au site de traitement des eaux usées. Des soumissions ont été demandées.

		USAGÉE	NEUF
A) Centre Multiservices à Montmagny	VMAX 1995	2 500	
	VMAX 1994	2 500	
B) Equipements Bolduc inc.	POLARIS 1995		3 450
C) Langlois et Frère enr.	TUNDRA 1999		4 299
D) TY Moteurs enr.	TUNDRA 1999		4 199

CONSIDERANT QUE l'opérateur de la station de traitement des eaux usées se doit d'aller sur les lieux tous les jours;

CONSIDERANT QUE le chemin menant à la station d'épuration est très difficile d'accès pendant l'hiver à cause des amoncellements de neige importants surtout vis-à-vis des bâtiments de la compagnie Garant;

CONSIDERANT QU'il serait trop onéreux à la municipalité d'entretenir ce chemin d'accès aux étangs pendant l'hiver;

IL EST PROPOSE par monsieur Réjean Cloutier,

APPUYE par monsieur Yves Laflamme,

ET RESOLU QUE la Municipalité de Saint-François de la Rivière du Sud décide de s'acheter une motoneige pour aller aux étangs aérés pendant l'hiver et qu'elle retient la soumission de TY Moteurs enr. de St-Raphaël pour un véhicule neuf de marque TUNDRA à un montant de quatre mille cent quatre-vingt-dix-neuf dollars (4 199\$) taxes en sus.

TRAITEMENT SUGGERE POUR EAU POTABLE

La municipalité éprouve des ennuies avec la coloration de son eau potable depuis plusieurs années. Ce phénomène est plus visible lors de pluies abondantes et à la chute des feuilles des arbres à l'automne. En période de sécheresse également c'est plus remarquable.

Alors, un consultant est venu sur place visiter les installations de la municipalité. Il a également pris connaissance de l'analyse physico-chimique de l'eau.

Suite à son étude, il propose une solution à la municipalité qui viendrait, selon ses dires, grandement améliorer la coloration de l'eau potable.

La municipalité a pris connaissance de sa proposition. Mais avant de se lancer tête première, elle veut aller voir des municipalités à peu près semblables à la nôtre qui utilisent le système proposé afin de juger de son efficacité.

RESOLUTION POUR UNE DEMANDE DE SUBVENTION EN VUE D'UNE REFECTION DU CHEMIN ST-FRANCOIS EST

De concert avec la municipalité de St-Pierre de la Rivière du Sud et la ville de Montmagny, la municipalité de St-François va demander par voie de résolution une subvention pour la réfection du rang nord (ch. St-François Est).

La répartition du coût de ces travaux pourrait être la suivante:

80% au gouvernement

20% à la municipalité

Le tout suivant un plan quinquennal pour le financement:

CONSIDÉRANT QUE le transfert de la voirie locale s'est effectué le 1er avril 1993;

CONSIDÉRANT QUE le réseau routier remis à la Municipalité de Saint-François de la Rivière du Sud était dans un état de détérioration avancé sur un tronçon du chemin St-François Est;

CONSIDÉRANT QUE le chemin St-François Est (route 228) est une voie de circulation importante qui traverse la Municipalité de Saint-Pierre de la Rivière du Sud et se poursuit jusqu'à la ville de Montmagny;

CONSIDÉRANT QUE l'état de dégradation de ce tronçon de 1,692 kilomètres est très avancé et qu'il représente un danger pour les utilisateurs;

CONSIDÉRANT QUE le chemin St-François Est est très étroit et que la rencontre des véhicules est périlleuse car elle ne permet aucune marge d'erreur;

CONSIDÉRANT QUE le chemin St-François Est ne possède pas de fossé à plusieurs endroits pour permettre l'évacuation de l'eau;

CONSIDÉRANT QUE l'absence de fossé permet l'accumulation d'eau sur la chaussée, ce qui rend la conduite plus dangereuse et ce qui contribue à détériorer beaucoup plus rapidement le revêtement bitumineux;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Saint-François de la Rivière du Sud a fait faire une étude par une firme d'ingénieur en 1995 afin d'avoir un portrait fidèle de l'état de son réseau routier;

CONSIDÉRANT QUE cette étude révélait que le tronçon chemin St-François Est avait besoin d'une reconstruction sur une longueur de 1,692 kilomètres;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Saint-François de la Rivière du Sud veut offrir des voies de circulation sécuritaires aux utilisateurs;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Saint-François de la Rivière du Sud ne dispose pas des argents nécessaires pour faire la reconstruction de ce tronçon;

IL EST PROPOSE par monsieur Pierre Jean,
 APPUYE par monsieur Réjean Cloutier,
 ET RESOLU QUE la Municipalité de Saint-François de la Rivière du Sud
 demande une subvention au gouvernement du Québec pour la reconstruction de la route
 chemin St-François Est sur une longueur de 1,692 kilomètres.

QUE les travaux devraient consister à excaver la plate-forme actuelle, à construire un élar-
 gissement, à creuser de nouveaux fossés latéraux, à mettre en place des fondations granu-
 laires et à revêtir la nouvelle surface d'un enrobé bitumineux;

QUE l'estimation des coûts rattachés à la reconstruction du chemin St-François Est et réal-
 isée par la firme Noram Experts-Conseils inc. en 1995 est la suivante:

Excavation	62 350\$
Matériaux d'emprunt	7 500
Compaction du fond	1 950
Sous-fondation	26 026
Fondation inférieure	47 530
Fondation supérieure	45 370
Enrobé bitumineux	75 240
Total:	266 000\$

QUE le gouvernement du Québec participe dans une proportion de 80% au projet de recon-
 struction de ce tronçon et que la municipalité en assume le 20% restant.

QUE le financement de ces travaux se fasse dans le cadre d'un plan quinquennal.

SERVITUDE DE PASSAGE

La municipalité a fait préparer par le notaire Mario Bilodeau une servitude de passage en
 faveur de Réjean Guillemette et Alain Guillemette, faisant affaire sous le nom de Ferme
 Oakfield, S.E.N.C.

Ce droit de passage se situe près du nouveau poste incendie. C'est pour faciliter l'accès au
 champ que la municipalité accorde une servitude constituée d'une lisière de terrain mesurant
 approximativement 7 pieds.

ATTENDU QUE la municipalité convient d'établir sur l'immeuble lui appartenant, étant le
 fonds servant, une servitude ou droit de passage pour le bénéfice de l'immeuble appartenant
 au cessionnaire Réjean Guillemette et Alain Guillemette, faisant affaires sous le nom de
 Ferme Oakfield, s.e.n.c., étant le fonds dominant;

IL EST PROPOSE par monsieur Yves Laflamme,
 APPUYE par monsieur Réjean Cloutier,
 ET RESOLU UNANIMEMENT: QUE notre corporation constituée, au profit de
 l'immeuble désigné ci-dessus comme fonds dominant, une servitude réelle et perpétuelle
 consistant en un droit de passage à pied et en véhicule de toute nature sur l'immeuble ci-
 dessus désigné comme fonds servant, laquelle doit s'exercer sur l'assiette ci-après désignée.

Assiette de la servitude

La présente servitude s'exercera restrictivement sur une lisière de terrain connue et désignée comme étant une partie non-subdivisée du lot dix-huit (ptie n.s. 18) du cadastre officiel de la paroisse de Saint-François de la Rivière du Sud, circonscription foncière de Montmagny, mesurant approximativement deux mètres et treize centimètres (2,13 m soit 7 pi.) de largeur dans ses lignes nord-ouest et sud-est sur une profondeur de quarante-six mètres et trente-trois centimètres (46,33 m soit 152 pi.) dans ses lignes nord-est et sud-ouest; bornés comme suit: vers le nord-ouest par le chemin public (chemin Saint-François Est), vers le nord-est par une partie du lot 18 propriété de la Municipalité de St-François de la Rivière du Sud, vers le sud-est et le sud-ouest par une partie du lot 18 propriété de Réjean Guillemette et Alain Guillemette, faisant affaires sous le nom de Ferme Oakfield, s.e.n.c.

QUE notre corporation ne s'engage à aucun entretien dudit passage, ni pavage ou revêtement particulier.

QUE l'exercice de ce droit de passage se fasse aux risques et périls du cessionnaire, de ses successeurs et ayants droit, à l'entière exonération de responsabilité du cédant, ses successeurs et ayants droit, quant à tout accident et/ou dommage pouvant y survenir.

QUE cette servitude soit consentie à titre gratuit.

QUE les frais de l'acte notarié, copies et publication soient à la charge de notre corporation.

QUE cet acte soit fait suivant tous les termes et conditions stipulés dans un projet d'acte préparé par Me Mario Bilodeau, notaire, et soumis au conseil pour étude et approbation.

D'autoriser monsieur Jacques Dumas, maire et monsieur Yves Laflamme secrétaire-trésorier à signer pour et au nom de la Municipalité de St-François de la Rivière du Sud tout document nécessaire pour donner effet aux présentes.

PREVISIONS BUDGETAIRES 1999 DE LA BIBLIOTHEQUE DU ROCHER

DEPENSES

Cotisation au CRSBP	5145\$
Achat de livres	350
Achat de périodiques	200
Collection locale	40
Compensation	35
Formation	100
Entretien ménager	100
Animation (ateliers)	150
Expositions	100
Concours	50
Poste	30
Téléphone + internet	1200
Transport	150
Publicité	-

Matériel Bilio.	25
Papeterie	100
Achat d'équipement (logiciel)	400
Frais de service	100
Frais d'entretien	100
Accès à internet	60
Reliure et réparation	85
Autres (aménagement d'intérieur)	100
Total:	8620\$

En 1997, il y a eu des dépenses prévisionnelles de 8 877\$. En 1998 les dépenses prévisionnelles ont été de 7 802\$. L'augmentation se situe au niveau de l'achat d'un logiciel pour l'informatique 600\$ et au niveau des frais de téléphone. Il y a également la cotisation per capita qui a augmenté de 0,03\$ soit de 2,75\$/personne à 2,78\$/personne pour une population de 1 609 personnes.

IL EST PROPOSE par monsieur Norbert Morin,
 APPUYE par monsieur Réjean Cloutier,

ET RESOLU QUE la Municipalité de Saint-François de la Rivière du Sud accepte les prévisions budgétaires 1999 préparées par des représentants du comité de la bibliothèque, telles que déposées.

QUEBECTEL

Québectel effectue une consultation auprès des clients de St-François (259)

Québectel désire connaître l'opinion des gens de St-François sur l'établissement d'une liaison sans frais d'interurbain avec Québec.

Avec l'ajout de Québec, le tarif mensuel de base pour une résidence passerait de 18,56\$ à 19,81\$ soit une hausse de 1,25\$. Le tarif commercial tant qu'à lui passerait de 40,16\$ à 47,01\$ soit une augmentation de 6,85\$.

Hors des contribuables de St-François ont communiqué avec Québectel pour leur demander d'ajouter à Québec d'autres endroits où les frais d'interurbain seraient abolis, exemple St-Jean Chrysostome, St-Nicolas, etc... Québectel a répondu à ces gens qu'ils devraient entrer en contact avec leur municipalité. Bref, les démarches pour demander l'extension de ces territoires doivent être faites par la municipalité.

La Municipalité de Saint-François de la Rivière du Sud répond favorablement à la consultation de Québectel. Par contre, elle veut que les municipalités de la Rive Sud soient ajoutées comme nouveau lien de service régional.

CONSIDERANT QUE de nombreux contribuables de St-François de la Rivière du Sud ont manifesté auprès de leur municipalité pour que le nouveau lien de service régional couvre également les municipalités sur la Rive Sud;

IL EST PROPOSE par monsieur Réjean Cloutier,
APPUYE par monsieur Pierre Jean,
ET RESOLU QUE la Municipalité de St-François de la Rivière du Sud fait la demande auprès de QuébecTel pour que soient ajoutées à la liaison proposée, les municipalités de la Rive Sud de Québec.

QUEBECTEL (FRAIS DE PROLONGEMENT DE RESEAU)

Pour l'assainissement des eaux, QuébecTel a dû prolonger le réseau téléphonique d'une distance de 672 mètres. Evidemment, des coûts y sont rattachés.

Le coût total s'élève à 838,92\$

ATTENDU QUE dans le cadre des travaux d'assainissement des eaux, le réseau téléphonique a été prolongé jusqu'au site des étangs aérés soit une distance de 672 mètres;

IL EST PROPOSE par monsieur Yves Laflamme,
APPUYE par monsieur Réjean Cloutier,
ET RESOLU QUE la Municipalité de St-François de la Rivière du Sud accepte de payer les coûts à QuébecTel pour le prolongement du réseau téléphonique sur une distance de 672 mètres et qui s'élèvent à huit cent trente-huit dollars et quatre-vingt-douze sous (838,92\$).

IL EST PROPOSE par monsieur Réjean Cloutier,
APPUYE par monsieur Pierre Jean,
ET RESOLU QUE le Conseil municipal tient à souligner l'accomplissement de monsieur Denis Blais à titre de conseiller au siège No 4 durant les douze dernières années.

IL EST PROPOSE par monsieur Norbert Morin,
APPUYE par monsieur Yves Laflamme,
ET RESOLU QUE le Conseil municipal tient à souligner l'accomplissement de monsieur Alphonse Marceau à titre de conseiller au siège No 3 durant les dix dernières années.

VARIA

La Municipalité de Saint-François de la Rivière du Sud a effectué trois règlements d'emprunt pour la réalisation des travaux d'assainissement. Un pour le traitement des eaux usées, un pour la collecte d'un réseau d'égout à Morigeau et un troisième pour améliorer le service incendie et urbaniser le secteur Morigeau. Celui du traitement des eaux est subventionné à 85%, celui pour le réseau collecteur d'égout bénéficie d'une subvention en fonction du coût des travaux et le troisième est payé à 100% par la municipalité. Comme il est très important que la répartition des coûts de chaque facture soit effectuée correctement afin de bénéficier des subventions auxquelles la municipalité a droit, la firme BPR transmet une proposition d'honoraires pour faire ladite répartition de chaque facture.

CONSIDERANT QUE la Municipalité de Saint-François de la Rivière du Sud veut s'assurer de la bonne classification de chaque facture afin de toucher toutes les subventions auxquelles elle a droit;

CONSIDERANT QUE la firme BPR a une très bonne expertise dans le domaine;

IL EST PROPOSE par monsieur Pierre Jean,

APPUYE par monsieur Réjean Cloutier,

ET RESOLU QUE la Municipalité de Saint-François de la Rivière du Sud accepte la proposition d'honoraires de BPR du 09 novembre 1998 pour répartir les coûts de chaque facture avec feuille explicative pour une somme de quatre mille dollars (4 000\$).

QU'au besoin, monsieur Bernard Moreau de BPR porte assistance à la municipalité dans le processus de financement permanent des ouvrages.

IL EST PROPOSE par monsieur Réjean Guillemette,

APPUYE par monsieur Norbert Morin,

ET RESOLU QUE la séance soit ajournée au lundi 09 novembre à vingt et une heures et trente minutes.

Adopté unanimement

Jacques Dumas, maire

Yves Laflamme, sec.-trés.

PROVINCE DE QUEBEC
MUNICIPALITÉ ST-FRANCOIS DE LA RIVIÈRE DU SUD
COMTE DE MONTMAGNY

À une séance régulière des membres du Conseil municipal de la Municipalité de St-François de la Rivière-du-Sud, dûment ajournée ce lundi 09 novembre 1998, à la salle municipale au Centre des Loisirs, à vingt et une heures et trente minutes.

À laquelle sont présents monsieur Jacques Dumas, maire, messieurs Yves Laflamme, Norbert Morin, madame Mariette Pelletier, Auguste Boulet, Pierre Jean et Réjean Cloutier, tous conseillers formant le quorum sous la présidence de monsieur Jacques Dumas, maire.

Monsieur Yves Laflamme, secrétaire-trésorier est aussi présent.

IL EST PROPOSE par monsieur Yves Laflamme,

APPUYE par monsieur Pierre Jean,

ET RESOLU QUE la séance soit ouverte à vingt et une heures et trente minutes.

DISCOURS DU MAIRE

Monsieur le maire Jacques Dumas expose son rapport annuel tel que le veut l'article 955 du Code municipal. Ce discours décrit la situation financière de la municipalité en date de sortie du rapport budgétaire.

A l'aide du rapport budgétaire de la municipalité du 5 novembre 1998, il commente les principales dépenses de chaque poste budgétaire, en regard des dépenses budgétées.

Au poste de l'**ADMINISTRATION GENERALE**, il avait été budgété 252 609\$. Présentement une somme de 178 944\$ a été dépensée, il reste donc 29,16% du budget en disponibilité pour finir l'année.

Le poste de **SECURITÉ PUBLIQUE** qui comprend les services de la Sûreté du Québec et tout ce qui touche la protection contre l'incendie montre une dépense de 233 644\$. Il avait été prévu au budget 136 291\$. Ce qui explique cette différence, c'est la construction de la nouvelle caserne incendie. A elle seule, des dépenses de 102 587\$ sont comptabilisées. Si on enlève cette dépense, le poste de sécurité publique montre une disponibilité d'environ 4% pour finir l'année.

Le poste de **TRANSPORT ROUTIER** comprend la section voirie municipale, la section enlèvement de la neige et l'éclairage des rues. A ce poste il avait été budgété 312 367\$. Il est dépensé à date 240 227\$. Donc, il y reste 23,09% en disponibilité pour terminer l'année.

Le poste budgétaire **HYGIÈNE DU MILIEU** regroupe les sections aqueduc et égout. C'est aussi à ce poste budgétaire qu'on retrouve la sous-fonction services professionnels. Pour payer les fournisseurs qui ont travaillé au projet d'assainissement des eaux, la municipalité a dû effectuer des emprunts temporaires qui figurent à ce poste. Il avait été budgété 4 500\$ en services professionnels à cette sous-fonction. Présentement, elle montre une dépense de 1 677 555\$. En fin d'année, le comptable va en tenir compte sur les états financiers. Ces dépenses pour l'assainissement des eaux seront financés par règlements d'emprunt sur une période de 20 ans. En réalité, le poste hygiène du milieu n'est pas déficitaire et dispose encore d'un budget de l'ordre de 2%.

Le poste **URBANISME ET MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE** inclus le salaire de l'inspecteur, la quote-part de la MRC et le comité d'embellissement. Il avait été budgété 53 558\$. Il est inscrit en dépenses 67 947\$. Cet écart s'explique par:

- remboursement de taxes octroyé aux nouvelles constructions résidentielles 6 877\$
- versement de deux contributions à l'OMH soit celle de 1997 et celle de 1998. Donc, il y a 9 183\$ de plus à cette sous-fonction. Les deux sous-fonctions combinées représentent une somme de 16 060\$.

Donc le poste urbanisme et mise en valeur du territoire est déficitaire de 26%.

Le poste **LOISIR ET CULTURE** montre qu'une somme de 68 962\$ avait été budgétée. A date il est dépensé 77 272\$. Une partie de l'écart s'explique par le fait que maintenant lorsque les employés municipaux effectuent des réparations ou des travaux aux loisirs, les salaires sont directement affectés au poste loisir et culture; ce qui n'était pas le cas auparavant. Il y a aussi le remboursement des activités loisirs pour les non-résidents de Montmagny qui apparaît à ce poste. Ces deux sous-fonctions combinées représentent une somme de 5 166\$.

Le poste **AUTRES DÉPENSES** (frais de financement et immobilisations) montre un montant de 149 714\$. Il avait été budgété 314 812\$. Le poste autres dépenses présente donc un surplus de 165 097\$ au 5 novembre 1998.

Au niveau des **REVENUS**, il avait été budgété 1 201 984\$. A date, il y a 1 116 413\$ de perçu. Il reste à percevoir la compensation pour la télécommunication, le gaz et l'électricité (53 299\$) et des taxes municipales.

Dans l'ensemble ce rapport indique que l'année 1998 devrait se terminer de façon équilibrée.

IL EST PROPOSE par monsieur Réjean Cloutier,
APPUYE par monsieur Norbert Morin,
ET RESOLU QUE la séance soit levée.

La réunion se termine à vingt-deux heures et trente minutes.

Adopté unanimement

Jacques Dumas, maire
Yves Laflamme, sec.-trés.

Les petites annonces

Maison à vendre

Propriété à vendre comprenant maison, terrain assez grand, garage de tôle au bord de la route avec un peu d'équipement.

881, chemin Saint-François Nord-Ouest.

Tél : 259-7565

Maison à vendre

Maison à vendre avec revenu. Sous le prix de l'évaluation municipale. Semi-meublé. 75, chemin Saint-François Ouest.

Tél : 259-2273 ou 1-450-793-2098

Faites-moi une offre.

Vous voulez vous départir de vos vieilles pièces de monnaie? J'offre un prix raisonnable pour toutes pièces de monnaie avant les années 1900 ou après selon l'état de la pièce.

Veuillez me contacter au 259-2210

Comptoir de L'Entraide

Comptoir ouvert à tous. Vêtements pour toute la famille, jouets, toutous, vaisselle, et plus. À prix minime. Notre adresse: 133, rue principale, porte arrière, Saint-Raphaël.

Service d'aiguillage

Égoïnes, scies ordinaires, carbures, ciseaux, couteaux de corroyeurs et planeurs, tiges à deux ou trois lames pour les légumes.

Tél. : 259-7594

Les Jeux de L'Écho

Solution du jeu 20 à la page 25

Réponse : Félix

Obonsoins

Pierre Martin

534, Chemin St-François O.
Saint-François — G0R 3A0

Tél.: 418-259-7728



Du nouveau!

Collection de huit livres de références en santé et Bien-Être

Ces livres vous aideront à trouver des réponses aux questions que vous pourriez avoir au sujet de votre état de santé ou celui d'un proche. Toutefois, après votre lecture, il est possible que vous désiriez plus de renseignements ou d'aide.

Eh bien, votre pharmacien peut répondre à toutes ces questions! Il est le professionnel de la santé le plus disponible et le mieux qualifié pour répondre à vos questions concernant l'utilisation de médicaments.

Chaque livre peut être acheté individuellement au coût de 2,49 \$ ou la collection complète pour seulement 12,99 \$, une économie d'environ 35 %.

Une idée de cadeau pratique pour les personnes qu'on aime !

Je profite de l'occasion pour vous souhaiter de très Joyeuses Fêtes !

Tirage d'un bas de Noël le 21 décembre

Pierre Martin
pharmacien

Lundi: 9h à midi • 13h30 à 17h • 19h à 21h
Mar., mer., jeu.: 9h à midi • 13h30 à 17h
Vendredi: 9h à midi • 13h30 à 17h • 19h à 21h

LIVRAISON GRATUITE



La Caisse Populaire de St-François de Montmagny

Pour tous vos besoins financiers
(Prêts et placements)

N'hésitez pas à nous consulter.

Nous sommes

À VOTRE SERVICE.

Siège social

526, chemin St-François
Saint-François (Québec)
G0R 3A0

TÉL.: (418) 259-7786

FAX: (418) 259-7787

LÉON JALBERT
Directeur

Votre seule institution financière

LOCALE

Desjardins l'incroyable force de la coopération